LE MONOPOLE DE L'ENERGIE

Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie et de l'audace. Que les honnêtes gens aient aussi l'énergie du bien, que les bons citoyens aient aussi, quand il le faut, leur audace.

MONTALEMBERT.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE"

IMPORTANCE DE LA DISCIPLINE

Il est très important d'observer une discipline sévère. Des actions séparées sont autant de coups de feu en l'air; seule l'action concentrée et méthodique peut nous conduire au but de nos efforts.

MGR BELIVEAU.

10010 109e rue — Téléphone 24702

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. — EDMONTON, ALBERTA, LE 29 JUIN 1932. — No 34.

Les vacances... et le français

Dans quelques heures, les enfants de nos écoles seront en vacances. Ils prendront donc un repos nécessaire.

Mais les vacances ne doivent pas être une occasion de relâchement, de laisser-aller. C'est surtout à cette époque que les élèves doivent mettre en pratique les principes inculqués au cours de dix mois. Plus que jamais, ils devront s'efforcer de continuer à servir Dieu avec la même fidélité, respecter leurs parents, leur obéir et les aider.

De leur côté, les papas et les mamans auront maintes occasions, dans l'intimité de l'atmosphère familiale, de recommander l'usage exclusif de la langue française. Pour cela, ils doivent le vouloir, et le vouloir fermement.

On n'apprendra rien à nos lecteurs si on leur dit que dans un trop grand nombre de familles canadiennes françaises on se laisse très facilement entraîner à parler l'anglais. Il y a là une apathie désastreuse, une indifférence coupable.

Les parents entendent leurs enfants parler exclusivement en anglais entre eux, et ne feront pas le moindre geste pour les enjoindre à se servir de leur langue maternelle. Souvent, il arrive que ce sont les parents eux-mêmes qui prêchent le mauvais exemple à leurs enfants en s'exprimant continuellement dans la langue anglo-saxonne. C'est une manie qui n'a pas d'excuse et qui trouve sa source dans un snobisme bête et stupide.

On renie follement sa langue sous le fallacieux prétexte que dans une province à majorité anglaise, il est inutile de savoir le français. Et pourtant, nombreux sont nos compatriotes anglais qui s'efforcent d'apprendre notre langue. Ils ne le font certainement pas par pur plaisir, mais bien parce qu'ils sont assez intelligents pour comprendre qu'un individu qui possède deux langues est supérieur à son voisin qui n'en sait qu'une.

C'est pitié, écrivait un journaliste américain, de refuser à un enfant le don gratuit d'une langue possédant les charmes d'expression du français, d'une langue enrichie par une vaste littérature et intimement liée à l'histoire des événements humains passés et présents. L'acquisition d'une langue vivante en usage dans les milieux mondains et dans les relations commerciales, diplomatiques et internationales, d'une langue harmonieuse et bien ordonnée, vaut des milliers de dollars au garçon ou à la fillette nés et élevés aux Etats-Unis.

Quand ce garçon ou cette fillette peuvent obtenir ce bienfait sans effort de leurs parents; quand cette langue leur est léguée dans toute la pureté de son accent, il est impossible de s'expliquer comment il se fait que les jeunes gens d'extraction française ne profitent pas de cette grande opportunité.

Ce que ce journaliste américain écrivait à l'adresse des petits Canadiens français des Etats-Unis, on pourrait facilement l'appliquer à plusieurs de nos jeunes compatriotes.

Nous ne pouvons comprendre comment il se fait que tant des nôtres abandonnent si sottement leur langue, alors que des personnes qui ne sont pas de notre race en reconnaissent les avantages si évidents.

Ressaisissons-nous.

Que les parents se fassent un devoir de parler en français devant leurs enfants et les obligent à s'exprimer dans la langue des aïeux.

Ce n'est pas parce que nous vivons, petite minorité, au milieu de milliers de gens d'autres langues, que nous sacrifierions le trésor si précieux de notre langue, gardienne de notre foi.

Ayons donc de la vraie fierté et nous serons admirés, respectés.

Ne soyons donc pas Canadiens français que le jour de la "Saint-Jean-Baptiste".

Ayons l'ambition de léguer à nos descendants des sources où ils puiseront la fierté nécessaire à l'expansion de la pensée catholique et française en terre albertaine.

Nos ancêtres n'ont pas reculé devant les sacrifices poussés parfois jusqu'à l'héroïsme.

Et nous?

MAURICE LAVALLEE.

Avis aux commissaires d'écoles

Les commissaires des districts d'écoles qui voudraient engager un instituteur ou une institutrice bilingues, sont priés de bien vouloir nous avertir le plus tôt possible. Si nous voulons avoir des enfants qui savent leur langue, il faut prendre les moyens de la leur faire apprendre.

Le Secrétariat
de l'A.C.F.A.

Le juge L.-A. Cannon devra payer l'impôt

Ottawa. — L'hon. L.-A. Cannon, de la Cour Suprême du Canada, a perdu sa cause en cour de revision. Il refusait aux autorités municipales le droit d'exiger un impôt sur son traitement de juge. Cet impôt a été maintenu par la cour de revision. Le juge Cannon a l'intention de porter cette cause en appel.

Le déclin de l'aristocratie en Angleterre

Londres. — La crise économique a fait perdre à un grand nombre d'aristocrates britanniques une partie de leurs revenus.

Depuis un an, plus de 700 châteaux, avec leurs collections de tableaux et bibliothèques, ont été mis en vente. Cependant, le duc de Ledge n'a pas réussi à vendre sa bibliothèque. Lord Loyton, propriétaire d'un château du XIIe siècle, l'a transformé en musée payant.

Il recommencera

Miami. — Stanley Félix Hausner, qui échoua dans sa tentative de survoler l'Atlantique et fut recueilli par ce vaisseau après avoir passé huit jours à la dérive sur son avion à moitié submergé, n'est pas découragé. Dans une entrevue accordée à bord, avant de mettre pied à terre, l'aviateur a déclaré: "Je ne sais pas où je pourrai me procurer un autre avion si le mien abandonné dans l'Atlantique n'est pas sauvé. mais je sais que je survolerai l'Atlantique un jour ou l'autre".

Mort de Louis Schmidt, ancien secrétaire de Riel

Prince-Albert.—Louis Schmidt, ancien secrétaire du gouvernement provisoire de Riel en 1869-1870, est décédé le 11 juin à Prince-Albert et ses funérailles ont eu lieu le 13 à Saint-Louis de Langevin. Il habitait le nord de la Saskatchewan depuis 1880.

Une nouvelle usine sera construite à la cité Vaticane

Cité Vaticane. — Le Pape Pie XI a annoncé la construction d'une nouvelle usine génératrice qui permettra à l'Etat papal d'être indépendant sous le rapport de la production de l'énergie électrique.

Cette usine sera logée dans une nouvelle construction située dans la partie nord de la Cité Vaticane.

Docteur en musique de l'Université Laval

Québec. — L'école de musique de l'Université Laval compte depuis quelques jours un nouveau docteur en la personne de M. le chanoine Joseph R. Pelletier.

M. le chanoine Pelletier a développé à la satisfaction de tous les examinateurs la thèse: Etude historique sur le chant de l'Eglise".

Il est le premier à décrocher ce titre, "avec une thèse". Le nouveau titulaire a fait à Rome des études spéciales sur le chant liturgique.

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche, le 19 juin, après la messe, nous adressions la parole à tous les gens de langue française de Brosseau-Duvernay. Plusieurs devinrent membres de l'Association.

Il y eut ensuite assemblée de l'exécutif, et, là comme partout ailleurs ,on est décidé à tenir des assemblées mensuelles, et à Brosseau-Duvernay, l'Exécutif se propose bien d'atteindre une place honorable parmi les autres cercles avant la fin de l'année.

* * *

Dans l'après-midi, M. J. Brosseau nous conduisait à Lafond où le soir, environ 100 personnes assistaient à l'assemblée. M. l'abbé M. Boucher, le dévoué pasteur de la paroisse nous présenta à l'assistance et après notre conférence, tint à adresser la parole à ses paroissiens. Il leur fit comprendre que le plus beau geste pour une fête de St-Jean-Baptiste, est de devenir membre de notre association, car c'est à peu près la seule manière pratique de prouver que nous sommes Canadiens français et que nous comptons y rester. Après les remarques de M. l'abbé Boucher, presque tous les membres de l'Exécutif local dirent aussi quelques mots. Lafond compte actuellement 48 membres et le recrutement ne fait que commencer. Attention aux centres plus gros que Lafond!

* * *

Mercredi, 22, nous nous rendions au Lac Froid où une assemblée générale de tous nos compatriotes avait été convoquée par le R. P. Pratt, O.M.I. Nous sommes fiers de dire que nous avions 125 personnes présentes à cette assemblée.

Le R. P. Pratt, le premier à parler, exprima sa satisfaction de voir un groupe aussi nombreux et il fit remarquer que cette année le recrutement intense pour l'Association serait une manière pratique pour les Canadiens français de célébrer la fête de saint Jean-Baptiste.

Nous avons à cet endroit des compatriotes qui auraient été très actifs, s'ils avaient été visités de temps à autre. Le cercle fut fondé en 1929 et depuis ce temps, il n'y eut pas un seul visiteur pour relever le moral et réchauffer l'enthousiasme. Nous comptons bien visiter ces centres éloignés au moins deux fois par année. Ils le mériteront certainement, car 31 personnes donnèrent leurs noms et d'autres se proposent de le faire à la prochaine assemblée, à laquelle se fera l'élection des officiers.

Nous remercions le R. P. Pratt pour la coopération qu'il nous a donnée, non seulement en mettant sa voiture à notre disposition, mais en faisant une tournée parmi ses paroissiens avec nous.

* * *

Jeudi, le 23, il devait y avoir une assemblée à St-Joseph, Fort Kent. Malheureusement, environ une heure avant l'assemblée, un orage qui s'annonçait assez vilain, nous cacha le soleil, et en même temps, les cultivateurs de la région qui se préparaient à venir au village. Nous avons rencontré tout de même environ 18 personnes du village. A cette occasion, des visiteurs de Bonnyville s'étaient rendus pour encourager les gens de St-Joseph à se joindre au mouvement. Ces visiteurs étaient MM. J.-M. Déchêne, député, et président du cercle de Bonnyville, J.-N. Vallée, membre de l'Exécutif central de l'A.C.F.A., P. Durocher, secrétaire du cercle de Bonnyville et O. Binette, aussi de Bonnyville. Ce ne sera cependant que partie remise, car nous comptons retourner à St-Joseph sous peu et nous nous rendrons à La Corey pour la fondation d'un cercle.

* * *

Le 24 juin au soir, avait lieu à la salle de M. Binette, à Bonnyville, le banquet annoncé depuis quelque temps, sous les auspices du cercle de Bonnyville. Environ 75 personnes s'y rendirent, et parmi les convives, nous remarquions MM. les abbés Lapointe et Connoir, curés de Bonnyville et de St-Joseph, respectivement. M. J.-N. Vallée, membre de l'Exécutif central, le maire de la municipalité, M. Lacombe et le maire du village, M. O. Binette, accompagnés de Mmes Vallée, Lacombe et Binette. M. J.M. Déchêne, président du cercle, présenta les différents orateurs. Comme le compte rendu de ce banquet sera donné ailleurs, nous nous contentons de dire qu'il fut très réussi, peut-être pas par la quantité, mais par la qualité. Ce groupe est bien déterminé a arriver en tête à la fin de l'année, et avec un tel noyau, de patriotes et l'esprit qui l'anime, Bonnyville pourra accomplir un vrai travail dans cette partie du pays.

* * *

Nous désirons mentionner les noms des personnes qui ont contribué à faire de cette semaine un franc succès et nous les remercions de tout coeur. Les services rendus furent variés, car il s'agissait de transport, logement, nourriture, etc. Ce sont M. J. Brosseau, M. l'abbé St-Arnault, M. l'abbé Boucher, le R. P. Pratt, O.M.I., M. Prudent Poirier du Lac Froid, M. l'abbé Connoir de St-Joseph, M. l'abbé Lapointe, MM. J.-M. Déchêne, Binette, Vallée, Durocher et W. Paquette, ces derniers tous de Bonnyville.

* * *

Pour terminer, nous pouvons dire que nous sommes très satisfait de cette première tournée dans la région de St-Paul. A certaines places nous avons constaté qu'il n'y avait pas eu beaucoup d'activités, mais nous ne blâmons pas les gens pour cet état de chose, car il y a eu un peu de négligence dans la visite des cercles. Mais nous espérons qu'en venant souvent en contact avec ces centres, nous pourrons constater des améliorations très satisfaisantes.

Léo Belhumeur,
Secrétaire général.

Le gouvernement créerait de nouveaux districts municipaux

Economie de $250,000 dans le coût de l'administration

40 municipalités

La carte géographique de la province d'Alberta sera probablement modifiée dans un avenir prochain. Le gouvernement a préparé un projet à ce sujet, lequel sera présenté à la prochaine législature. Ce projet sera d'abord étudié et discuté par l'association des districts municipaux.

L'honorable premier ministre a déclaré qu'en vertu de ce projet on abolirait le système actuel des petits districts municipaux et que l'on y substituerait de plus étendus. C'est dire que 166 districts municipaux actuels ajoutés aux 143 districts à organiser, administrés par le gouvernement provincial, seraient fusionnés, si le projet est réalisable, en 40 étendues d'une superficie plus large.

Il appert que ce changement éliminerait une grosse dépense du budget du gouvernement et des municipalités. L'administration serait de plus, plus efficace. Le gouvernement croit que l'on économiserait une somme de $250,000, soit les trois-quarts d'un mill sur le total de l'imposition rurale dans la province. Les épargnes au compte de l'administration et des services publics seraient considérables.

On grouperait ensemble les localités possédant des intérêts communs au point de vue agricole et géographique. On maintiendrait les frontières actuelles des municipalités excepté là où des frontières naturelles formées par les rivières seraient plus avantageuses. On considérerait aussi le facteur de la densité de la population et de l'imposition immobilière.

Les nouveaux districts municipaux seraient administrés d'une façon identique à la manière actuelle. Il y aura un conseil municipal composé de six ou huit conseillers élus dans les six ou huit divisions électorales établies dans le district. Le président du conseil serait probablement élu "at large" au lieu d'être choisi parmi les membres du conseil.

Les principaux avantages, signalés par M. Brownlee, qui découleraient de la création de ces nouveaux districts seront une plus grande économie sur les dépenses de l'administration provinciale et municipale; une plus juste répartition des taxes; une plus équitable imposition immobilière dans le district; un taux de taxes scolaires plus uniforme et une épargne sur les dépenses de l'administration des écoles; un meilleur système dans la construction des grandes routes provinciales.

Liste de souscriptions au concours de francais

Les Soeurs Grises du Couvent du Sacré-Coeur, Legal ...... 2 volumes et un crucifix
M. et Mme Robert S. Lalonde, Legal ...... 2 volumes
M. et Mme Emery Théroux, Warwick, Alberta 2.00
M. l'abbé Albert Tessier, Trois-Rivières ...... 29 volumes
Le Séminaire de Chicoutimi ...... 2 volumes
M. le chanoine F. Charron, Rimouski, P.Q. ...... 1 volume
M. Louis-A. Gosselin, B.S.A., Girouxville, Alberta ...... 1 volume
M. Henri Guenette, N.P., Lévis ...... 1 volume
Ass. Canadienne Française d'Education de l'Ontario 8 volumes
Le Petit Séminaire de Montréal ...... 2 volumes
M. Georges Boucher, Québec ...... 5 volumes
Rév. Sr. M. Eustelle, Le Bon pasteur, Québec 1.00
M. l'abbé D. Toupin, Montréal 5.00
M. l'abbé Georges Thuot, Verdun, P.Q. 2.00
M. Gustave Bellefleur, Montréal 1.00
M. H.-J. Roy, Edmonton 1.00
Les Soeurs de Ste-Croix, Donnelly, Alberta 2.00
Un employé de La Survivance, Edmonton 1.00
S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski 5.00
Le Séminaire de St-Hyacinthe 5.00
Mme Rebecca B. LeBoeuf, Westmount, P.Q. ...... 1 volume
M. Armand Lavergne, M.P. 10.00
M. Joseph Journault, Lafond, Alberta 1.00
L'hon. Arthur Sauvé, Ottawa 5.00
Cercle de Girouxville de l'A.C.F.A. 5.00
M. J.-B. Brosseau, Brosseau, Alberta ...... $2.50 en or
S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé ...... 38 volumes
M. le sénateur O. Turgeon, Ottawa ...... $1.00 et 4 volumes
L'Alliance Nationale, Montréal ...... 1 médaille
M. Henry Laureys, Montréal ...... 8 volumes
Les Soeurs de la Miséricorde, Edmonton ...... 3 volumes
Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Outremont, P.Q. 1 volume
M. L.-G. Beaubien, Montréal 5.00
Paroisse Ste-Famille, Calgary 12.20
Le Collège St-Laurent, St-Laurent, P.Q. 5.00
M. J.-E. Woods, Pincher Creek, Alberta 5.00
La Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton 5.00
M. R. Boissonneault, Québec 1.00
M. Clovis Rondeau, P.M.E., Pont Viau, P.Q. ...... 1 volume
Mgr. Auguste Boulet, P.D., Ste-Anne-de-la-Pocatière 6 volumes
M. Charles Morin, Edmonton ...... 5 volumes
M. l'abbé S. Loranger, Plamondon, Alberta ...... 2 volumes
M. l'abbé Ernest Proulx, Nicolet, P.Q. ...... 15 volumes
Dr A. D. Archambault, Verdun $1.00
Rév. Mère Supérieure des Filles de la Sagesse, Castor 2.00
Cercle Castor de l'A.C.F.A. ...... 2.00.
Mlle Dora Choquette, Lebret, Sask. ...... 1 chapelet et 3 vols
M. le curé Goutier, Legal ...... 5 vols
Le Séminaire de Québec ...... 59 vols
(par l'entremise de):
La Société du Parler Français
Mgr L.-A. Paquet, Québec
Mgr Camille Roy, Québec
M. l'abbé Cyrille Gagnon, Québec
M. l'abbé Rosario Benoît, Québec
M. l'abbé Alexandre Larue, Québec
M. l'abbé Joseph Gariépy, Québec
M. l'abbé Henri Lamontagne, Québec
M. Adolphe Rachette (et ses élèves), Québec
Cercle de Bonnyville de l'A.C.F.A. $5.00
Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A. 5:00
Les RR. PP. Franciscains, Edmonton ...... 1 vol.
R. P. A. Cadoux, M.S.C., Québec ...... 6 vols
Mme Blanche Lamontagne-Beauregard, Montréal ...... 5 vols
Georges P. Bernard, Beaumont, Alta. ...... 1 vol.
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont. ...... 10 vol.
RR. PP. Oblats, Edmonton ...... 17 vols
M. J.-H. Tremblay, Edmonton $2.00
M. Oscar Courtemanche, Edmonton 1.00
Mme Saint-Jacques, St-Hyacinthe, P.Q. ...... 1 vol.
M. J. Longoz, Edmonton ...... 21 brochures
Anonyme ...... 1 vol.
Anonyme ...... 2 vols
Mlle Marguerite Forcier, Donnelly, Alta. ...... 1 vol.
M. Olivar Asselin, Montréal ...... 18 vols
Société St-Jean-Baptiste, Québec ...... 36 vols
M. L.-T. Miquelon, Wetaskiwin, Alta. $1.00
M. O.-B. Bessette, Edmonton 1.00
Cercle de Vimy de l'A.C.F.A. 5.00
M. J.-L. Casault, Edmonton 1.00
M. P.-E. Poirier, Edmonton 1.00
M. Maurice Lavallée, Edmonton 1.00
Cercle Chauvin de l'A.C.F.A. 6.00
M. L.-A. Giroux, Edmonton, M.P.P. ...... 6 vols
M. l'abbé Prudent St-Arnault, curé, Brosseau-Duvernay $1.00
M. M. Deschênes, Falher, Alta. 1.00
Le Passe-Temps, Montréal ...... divers jeux
M. Léo Belhumeur, Edmonton $1.00
S. E. Mgr Pierre Langlois, Técumseh, Ont. 5.00
Le District Scolaire Turcotte $5.00
M. A.-J. Kéroae, Edmonton 1.00
Cercle de Lamoureux de l'A.C.F.A. 9.25
M. Omer St-Germain, Morinville, Alta. 3.00
Le District Scolaire Thibeault, Morinville 5.00
La ville de Morinville, Alberta 5.00
Les Bonnes Amies, Edmonton 2.50
M. Auguste Forget, Morinville 1.00
M. F. Coulombe, Edmonton 1.00
Cercle de McLennan de l'A.C.F.A. 5.30

Le comité du Concours.

Noces d'or de Mgr Pierre Langlois

Tecumseh, Ont. — Un magnifique programme religieux, suivi de manifestations d'estime et de fêtes paroissiales marque aujourd'hui le cinquantième anniversaire de l'ordination de Monseigneur Pierre Langlois, prélat domestique et curé de la paroisse Ste-Anne de cette ville.

Les noces d'or sacerdotales coincident avec l'investiture de Mgr Langlois par Son Excellence Monseigneur John-T. Kidd, D.D., évêque de London.

Mgr P. Langlois est l'oncle du R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial des Oblats de la province Alberta-Saskatchewan.

L'Université de Rochester diplôme l'hon. M. Bennett

Rochester. — M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a été reçu docteur en droit, à titre honorifique, mardi, à l'Université de Rochester.

Au cours du lunch qui suivit la remise du diplôme, une belle manifestation d'amitié canado-américaine a eu lieu.

L'anniversaire du prince de Galles

Londres. — On a fêté jeudi le 38e anniversaire de naissance du prince de Galles.

Mgr C. Roy est nommé recteur de l'U. Laval

Québec. — Monseigneur Camille Roy, de Québec, a été nommé recteur de l'Université Laval. Il succède à Monseigneur P.-J. Fillion, qui dut démissionner pour cause de santé. Monseigneur avait occupé ce poste de 1920 à 1927.

Directeur des élèves à Valleyfield

Valleyfield. — M. l'abbé Lucien-Ulric Bélanger vient d'être nommé directeur des élèves au séminaire de Valleyfield. Cette nouvelle a été annoncée à l'occasion de la fin de l'année scolaire.

Mgr Peterson prendra possession de son siège le 14

Manchester, New-Hampshire.—Son Excellence Mgr John B. Peterson, le nouvel évêque de Manchester, prendra possession de son siège à la cathédrale Saint-Joseph, le 14 juillet, jour de la fête de saint Bonaventure.

Réduction de 20 p.c. sur les licences d'autos

Saint-Jean, N.-B. — Le premier ministre O. D. Richards a annoncé à l'issue d'une séance du conseil des ministres que le tarif des licences d'automobiles sera réduit de 20 pour cent à partir du 1er juillet.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Les petites économies

Il existe une foule de petites économies auxquelles on ne pense pas et qui finissent par chiffrer au bout de l'année. Il y a l'entretien des objets de la maison et du ménage auquel il faut veiller avec soin, sans quoi ils se détériorent rapidement et arrivent bientôt à se détruire. Cela coûte fort cher de les remplacer ou de les faire réparer. L'intervention des ouvriers est toujours chose très coûteuse: tous, vous savez quel interminable mémoire il faut payer pour une demi-heure passée par un serrurier, un ébéniste, un plombier. Il y a là, parfois de véritables notes d'apothicaire. Tâchez donc d'éviter cette intervention et de faire vous-même le nécessaire quand cela est possible. Avez-vous une moulure décolée à un meuble? Vite, préparez de la colle forte et replacez-la avant que les autres suivent. Une vis est-elle tombée d'une serrure? N'attendez pas pour la remplacer que la pène se fausse en glissant de travers. Quand le galon d'un fauteuil se décloue, quand la frange d'un tapis se découd, ne pouvez-vous remettre quelques clous, refaire quelques points? Dans quelques jours franges et galons seront tout à fait arrachés et ne pourraient plus être utilisés.

Mais, malgré toute la bonne volonté, il est des réparations qui ne peuvent être faites que par un homme du métier; n'hésitez pas, dans ce cas, à l'appeler de suite. Chaque jour perdu aggrave les dégâts et fera les frais plus grands, sans compter le danger qu'il peut y avoir à conserver une fuite de gaz, un carreau cassé ou une serrure détraquée. Le vrai principe de l'économie, c'est de ne jamais laisser aucun objet s'endommager sans y porter remède, afin d'éviter la destruction et la dépense du remplacement; c'est de l'argent si mal employé!. . . Voyez les livres de votre potache de gamin: dans quel état sont-ils?. . . S'ils étaient enveloppés d'un bon papier fort, la couverture ne serait ni tachée, ni éraillée. Une page a commencé à se déchirer: si elle avait été raccommodée tout de suite avec du papier gommé, elle ne serait pas maintenant en loques. A cause de ce manque de soins, les bouquins ne finiront pas l'année: il va falloir en racheter d'autres.

Et les petites économies par l'exactitude?. . . Voilà une sorte de quatrième vertu théologale qui nous permet d'éviter la dépense de coûteux moyens de transport. Dans les grandes cités, les villes, avec les distances à parcourir, on arrive vite à dépenser gros en véhicules: il est donc nécessaire de bien calculer son temps pour en user le moins possible. Quand on est en retard, c'est bien tentant de sauter dans un taxi, ou dans une voiture, mais c'est ruineux. Ne nous mettons donc jamais en retard.

Savoir s'arranger, savoir "comprendre", voilà une bonne et intelligente ordonnance de la vie, avec laquelle on peut, à force d'ordre, de prévoyance et d'exactitude, arriver à réaliser des économies, même sur le plus restreint des budgets.

Esprit américain sur le mariage

La sainteté du mariage n'a jamais été fort bien comprise aux Etats-Unis. L'esprit américain vient de le prouver une fois de plus.

Au cours d'un pique-nique des Elks, dimanche dernier, en Californie, un bonhomme demanda aux cinq mille assistants de décider laquelle de ses sept prétendantes il épouserait. Toutes montèrent sur des tréteaux. Comme dans les concours de popularité, chacune d'elles s'avança vers la foule à son tour. Les applaudissements des spectateurs devaient trancher le choix de sa future épouse. Celle qui en reçut le plus fut déclarée l'élue. Immédiatement, notre bonhomme, qui avait retenu les services d'un juge de paix, liait légalement sa destinée avec elle. Dans quel ridicule ne conduit pas la passion bête de la publicité chez nos voisins. Avec quelle légèreté ne fait-elle pas traiter les choses les plus simples! Frisant la soixantaine, on joue encore au mariage comme des bambins et des fillettes. Peuple merveilleusement doué par certains côtés, mais par d'autres peuple enfant.

---oOo---

La petite éponge

Dans les tramways de Leipzig, les receveurs sont munis d'une petite éponge afin de s'humecter les doigts quand ils détachent les billets de leurs carnets à souche. Une voyageuse étrangère s'étonne, et demande au brave employé la raison de cette institution.

—C'est par hygiène, répond le cordial Saxon. Vous comprenez que, si nous n'avions pas cela, ce serait parfaitement antihygiénique: il faudrait mouiller nos doigts de salive.

—C'est vrai, fit la voyageuse. Mais quand il fait chaud, votre éponge doit sécher. Et alors?

—Oh! non, fit l'autre. Quand ça arrive, nous crachons dessus.

A Madeleine de Verchères

Composition de Mlle L. Morin, Falher, lauréate du Concours de composition française sur Madeleine de Verchères

Le matin du 22 octobre 1692, alors que Monsieur et Madame de Verchères sont l'un à Québec et l'autre à Montréal, le cri de guerre des Iroquois éclate terrible et les guerriers, comme s'ils le savaient sans défense, viennent se ruer contre le fort de Verchères situé sur la rive du St-Laurent, à huit lieues de Montréal.

Ces farouches maraudeurs croient saisir par surprise la colonie naissante.

Mais non. Là-bas, sur la rive, quelqu'un est là qui sauvera le fort. C'est Madeleine de Verchères. —Malgré ses quatorze ans, cette fillette ne craindra pas de braver la mort pour arrêter ces farouches destructeurs.

Des ouvriers, pourtant, ont aperçu les Iroquois. Saisis de frayeur, ils se précipitent vers les habitations.

Madeleine ne semble pas se rendre compte de la situation. On lui crie: "Sauvez-vous, Mademoiselle." Levant la tête, elle aperçoit les figures des Iroquois à cent pas d'elle. Avec un sang-froid admirable, Madeleine s'élance vers le fort. Les balles lui sifflent aux oreilles. Des vieillards, des femmes affolées, dont les maris viennent d'être scalpés, des enfants qui pleurent et deux soldats qui veulent le faire sauter, voilà la seule garnison du fort.

Mais Madeleine est héroïque. "Souvenez-vous que les fils de gentilshommes sont nés pour verser leur sang pour Dieu et le Roi", dit-elle à ses deux petits frères en leur remettant chacun un fusil. Avec une intelligence admirable, elle organise la défense. Coiffée d'un feutre à panache, la jeune fille apparait sur le bastion et malgré son trouble extrême, s'efforce de ramener le courage de sa faible garnison. Courant d'un bout à l'autre du fort, faisant partir de temps à autre, un coup de feu elle réussit à faire croire aux Peaux-Rouges qu'ils ont affaire à forte partie.

Le jour, la nuit, seule, en ce coin du Nouveau Monde, la sublime fillette est à son poste. Debout sur la palissade, elle passe la nuit dans des angoisses sans nombre, surveillant l'horizon, ses frêles mains posées sur le canon prêt à tirer sur les Iroquois, domptés par cette tranquille audace.

Un matin, un canot apparait. Si ce pouvait être du secours. Mais non. Le canot vient droit au fort, et Fontaine, qui le monte avec sa femme et ses enfants sera certainement massacré.

En l'apercevant, Madeleine fait ouvrir les portes du fort, et seule, car les hommes refusent de l'accompagner, elle marche au rivage pour y recevoir le canotier. En quelques mots, elle l'instruit du danger et le conduit vers les siens. Les Iroquois croient à une feinte et n'osent se montrer.

La journée se passe dans des angoisses, et des alarmes continuelles; mais le courage de Madeleine ne faiblit jamais. A la nuit tombante elle se rappelle avoir laissé du linge au lieu même où les Iroquois l'avaient manquée le matin. "Voulez-vous venir avec moi chercher ce linge?" demande-t-elle à ses hommes. Aucune réponse. "Prenez vos fusils et venez avec moi", dit-elle à ses frères, et encore une fois la porte s'ouvre devant cette enfant qui toujours, le fusil à l'épaule, part et revient saine et sauve, ayant fait cette seconde bravade à la face des Iroquois.

Cependant, le jour tombe à mesure que la nuit descend, un vent violent s'élève. Les vagues bondissent sur le rivage avec une sourde et monotone clameur.

"Quelle affreuse nuit se prépare; les Iroquois sont certainement fortunés dans leur oeuvre vengeresse," se dit à elle-même Madeleine.

Elle ne se trompait pas. A travers le brouillard, on entrevoit des lueurs fauves. Que sont-elles? Ce sont les Iroquois qui, profitant de l'obscurité et de l'épais brouillard, se sont répandus dans les environs, tuant les bestiaux, brûlant les maisons, partout semant la panique parmi les colons. Du fort, on peut entendre leurs cris de joie féroce.

Mais si ces fauves humains sont à leur oeuvre destructrice, Madeleine n'en est pas moins à son poste. Elle a placé ses deux frères chacun sur un bastion, un vieillard sur le troisième et elle-même s'est mise sur le quatrième. Dans la nuit orageuse, elle fait entendre le cri de veille des sentinelles. "Bon quart ..... bon quart". Les Iroquois restent persuadés que la place est remplie de soldats.

Sur le minuit, un cri d'alerte parvient à Madeleine. "Mademoiselle, lui crie la sentinelle, j'entends quelque chose." La jeune héroïne descend de son bastion pour s'assurer du danger et encore une fois elle aurait su, en cas de surprise, déjouer les plans Iroquois. Pendant quarante-huit heures, la sublime enfant reste sans prendre ni repas ni nourriture.

Enfin! Pendant la nuit du huitième jour, alors que Madeleine épuisée de fatigue, s'est assoupie et se repose, sa tête sur une table, son fusil dans les bras, le qui-vive la tire brusquement du sommeil. D'un bond elle est sur pied et s'élance sur la plateforme du bastion. "Qui va là?" crie-t-elle, faisant un porte-voix de ses deux mains.

"France!", lui répondent des voix amies.

Madeleine se rend sur la grève, et comme le commandant de La Monnerie touchait terre, elle enlève son feutre, s'incline, et lui dit: "Monsieur, faites relever les sentinelles; il y a huit jours qu'elles ne sont pas descendues des bastions. A ces conditions-là, je vous remets mon commandement, et je vous rends la place."

Voilà l'immortel exploit d'une fillette de quatorze ans. Mais sa soif d'ardeur n'est pas satisfaite. En 1722, alors qu'elle portait le nom de Monsieur de la Naudière, Madeleine fit, encore une fois, preuve du plus grand courage.

Deux Abénakis étaient entrés chez Monsieur de la Naudière, lui cherchent querelle sous un prétexte opportun. Impatienté par leur insolence, celui-ci leur fait signe de sortir, ce qu'ils font en grommelant des menaces.

"Tu es mort, de la Naudière", s'écrie l'un d'eux en rentrant de nouveau et courant sur lui avec une hache. Monsieur de la Naudière parvient à éviter le coup et saute à la gorge de son adversaire. Mais il ne pourra résister, et est déjà sur le point d'être renversé sous le sauvage, lorsqu'un passant, attiré par le vacarme, entre et se précipite au secours de Monsieur de la Naudière.

L'autre Abénakis s'avance pour porter secours à son compagnon, mais Madame de la Naudière a surveillé ses mouvements, et se jetant par derrière lui, elle lui arrache son arme pour l'en menacer à son tour. D'un coup du tomahawk, elle lui casse les reins et l'étend sanglant à ses pieds.

Au même instant, quatre sauvagesses pénètrent dans la maison et se précipitent sur la jeune femme. Saisie par les cheveux, à la gorge et aux jambes, Madame de la Naudière se sent enlevée de terre et les quatre démons clament d'une voix furieuse: "Nous allons la jeter dans le feu."

Tout à coup, Madame de la Naudière sent que ses ennemies desserrent leur étreinte en poussant des cris de douleur et de rage. Que s'est-il donc passé? C'est le jeune Larieu, fils de Madeleine, qui, s'armant de tout ce qui lui tombe sous la main, vient au secours de sa mère.

L'oeil fier, la tête rejetée en arrière, Madame de la Naudière se dégage et court à son mari sur lequel les tigresses se sont jetées. Saisissant l'ennemi de Monsieur de la Naudière par les cheveux, elle lui crie: "Tu vas mourir, je veux ta vie." Mais le passant qui leur était venu en aide intervient: "Madame, dit-il, ce sauvage vous demande la vie, donnez-la lui."

Au même instant, les quatre sauvagesses, jugeant la partie perdue, se jettent à genoux, et demandent grâce. Ainsi, Madeleine sauva la vie à son mari tandis que son fils sauvait la sienne.

Voilà les immortels faits de celle que nous appelons "l'héroïne de Verchères". A ceux qui osent dire des Canadiens' "ils sont un peuple sans histoire,', racontons cette page, laquelle est l'une des plus belles de notre histoire.

Peut-on maintenant s'étonner du mouvement qui se fait pour canoniser cette héroïque Canadienne? Non. Un tel dévouement pour Dieu et pour la patrie, mérite sa récompense.

A cette époque où l'on essaie tant à faire disparaître notre race, imitons Madeleine. Jeunes filles du Canada, si vous ne pouvez accomplir des exploits tels que ceux accomplis par cette enfant de quatorze ans, apprenez du moins ce nom de Verchères à ceux qui vous survivront. Si un jour vous êtes obligées de défendre la patrie, faites-le sans reculer, car de vous dépend l'avenir de la race. Ne craignez rien quand il s'agit de la langue et de la foi. Ainsi vous pourrez sans crainte et fièrement redire ce chant qui sied si bien à notre héroïne:

S'il est un nom dont la mémoire
  est chère
A tous les Canadiens,
C'est l'immortel beau nom de
  Verchères,
La terreur des Indiens.
Il fut porté par une jeune fille
Au coeur vaillant et fort,
Qui, pour sauver son pays et sa
  famille,
Osa braver la mort.

Lucienne Morin,
élève du 10e grade
Ecole Ste-Anne, Falher

---oOo---

Le musée postal de Berlin

Berlin possède un musée très curieux qui a reçu dernièrement de nouvelles collections de timbres.

Lors de "l'Iposta", exposition philatélique internationale, en septembre 1930, la direction du Musée organisa des séances instructives et tous les amateurs purent profiter de leur séjour pour admirer les collections uniques qui, depuis la fondation du musée, en 1868, y ont été accumulées. Les timbres de tous les pays sont classés par des philatélistes éminents et présentés sur des cartons uniformes, qui sont rangés dans des tiroirs superposés avec les indications correspondantes.

Chaque jour des collectionneurs viennent visiter le musée postal de Berlin; l'année dernière, on a compté près d'une centaine de mille visiteurs.

---oOo---

Le coin du chercheur

QUESTIONS

1—Qui étaient les Incas?
2—Que signifie le mot "pianissimo"?
3—Quel pays est borné par l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et la Belgique?
4—Combien y a-t-il de pieds dans un mille?
5—Où se sert-on de la roupie comme monnaie?
6—Quel pays d'Europe désigne-t-on sous le nom de "Grand Duché"?
7—Comment écrit-on 90 en chiffres romains?
8—Qui est Prajadhipok de Sukhodaya?
9—Qu'est-ce qu'une lire?
10—De combien de chambres se compose le Parlement français?

REPONSES

1—La race qui régnait au Pérou avant la conquête espagnole.
2—Le plus doux possible en musique.
3—La France.
4—5,280 pieds.
5—Aux Indes.
6—Le Luxembourg.
7—XC.
8—Le roi de Siam.
9—L'unité monétaire de l'Italie.
10—Deux chambre: le Sénat et la Chambre des députés.

Quelques pages de notre histoire

Deux nations au Canada

L'autre jour, en feuilletant mes cahiers de notes, j'ai trouvé ces considérations sur une causerie donnée devant la Chambre de Commerce d'Edmonton par le professeur A. L. Burt, de l'Université d'Alberta.

Ecoutez la première phrase: "On dit communément la nation canadienne, mais c'est une erreur. En effet, il y a **deux nations au Canada**, et non pas une seule: deux peuples, deux civilisations, le Canada français et le Canada anglais. Le Canada français est plus homogène, provenant d'une source unique, tandis que le Canada anglais a des origines variées. Les Français sont mieux organisés, étant unis ensemble par une même religion, ce que les Anglais n'ont pas. Les Français ont perdu le contact avec le monde extérieur, ce qui n'est pas le cas des Anglais, etc., etc., etc."

Ne trouvez-vous pas que voilà une thèse nettement posée, et qu'on éprouve l'envie d'écouter plus longtemps un orateur de cette taille. Il entreprend de raconter l'histoire du Canada dans ses grandes lignes en se plaçant à ce point de vue élevé.

"N'oublions pas, dit M. Burt dans sa démonstration aux hommes d'affaires qui l'écoutaient, que les Français sont au Canada depuis le double du temps qu'y ont été les Anglais. Le traité de Paris, cédant le Canada à l'Angleterre, se place juste au milieu de la période écoulée entre la fondation de Québec, 1608, et la fin de la récente guerre, 1918. Ce fait entre pour quelque chose dans la mentalité du Canada français.

Il y avait en ce moment environ 70,000 Français, et une poignée d'entre eux seulement opta pour le retour en France, car le dépeuplement aurait appauvri le pays. Mais en même temps, elle souhaitait y attirer une population anglaise, mais elle n'y réussit pas. Seuls, quelques centaines de marchands venus derrière l'armée, s'installaient dans les villes, et l'on put prévoir que le Canada resterait une colonie française dépendant de l'Angleterre. En cas de nouvelle guerre, cette colonie aurait probablement trouvé l'occasion de retourner à son ancienne allégeance.

Que fallait-il faire pour éviter cela? Une seule chose s'imposait; détourner les Canadiens de leur penchant pour la France. Les chefs britanniques du Canada eurent donc ordre de bien traiter les Canadiens afin de les attacher par la reconnaissance. On les gouverna à peu près comme du temps des Français, avec un gouverneur et des conseils. Il ne fut pas touché à leur religion, leur langue, leurs coutumes. Cet arrangement provisoire fut sanctionné quatorze ans plus tard, en 1774 par l'acte de Québec et les Canadiens furent enchantés. Puis arriva la Révolution Américaine.

M. Burt trace ici en peu de mots l'effort des Yankees pour gagner les Canadiens à leur cause en faisant sonner bien haut l'intervention de la France en faveur des colonies révoltées. On se demande, dit M. Burt, pourquoi les Canadiens résistèrent à ces appels passionnés et trompeurs, et il ajouta: "La clé du mystère est dans l'Eglise, qui jeta toute son influence en faveur de la fidélité à la couronne anglaise, qui s'était montrée libérale envers eux; autrement, il n'y a pas de doute que le Canada aurait été emporté dans le flot révolutionnaire, et qu'il n'y aurait pas aujourd'hui d'Amérique britannique du Nord.

Mais qu'arriva-t-il ensuite? Après les révolutions, 28,000 loyalistes, c'est-à-dire Américains voulant rester sous le drapeau britannique vinrent s'établir en Nouvelle-Ecosse, et une douzaine de mille au Canada proprement dit. Et cela changerait toute la face des choses. Il fallait trouver un autre système de gouvernement et l'on divisa ce qui fut appelé le Haut et le Bas-Canada, dans le but d'accorder à chaque partie sa "prépondérance appropriée", comme on disait. Chacun des deux gardait aussi sa religion et ses lois particulières, et comme les Anglais réclamaient le gouvernement représentatif on l'accorda également aux Français. (Remarquons que M. Burt parle ici comme si nos ancêtres avaient reçu toutes ces belles choses sans les avoir seulement demandées, ce qui est au moins inexact, mais laissons dire pour le moment). A cette époque, les Canadiens français étaient environ 120,000 au Bas-Canada, et les Anglais 5,000. Ces derniers se trouvèrent donc menacés d'une assemblée française et ils furent effrayés. Sous l'empire de ce sentiment, ils "retournèrent" (reversed) leurs principes de gouvernement et organisèrent une forte politique antifrançaise. Sous le titre de parti "tory" ou officiel, ils réussirent à influencer le gouvernement, à contrôler le conseil exécutif ainsi que la majorité du conseil législatif, au sénat. Ils tentèrent même de prendre le contrôle de l'assemblée populaire, mais naturellement, n'y réussirent pas. Ainsi retranchés, ils se tournèrent contre leur ancienne cause, celle du gouvernement populaire. Herman Ryland, leur chef principal, proclamait obstinément qu'il fallait que les Français fusssent anglifiés. Il était de plus violemment hostile à l'Eglise de Rome, et voulait que son clergé fut nommé et choisi par le gouvernement. Au fond de tout cela reposait l'opinion qu'il fallait que les droits anglais prédominassent parce que les Anglais avaient conquis le pays.

Naturellement, dit M. Burt vingt lignes plus loin, les Français furent exaspérés et ripostèrent par légitime défense et la bataille commença; les Anglais, en minorité, mais contrôlant le gouvernement, et les Français, premiers habitants du pays, en vaste majorité, mais n'ayant aucune part dans le gouvernement.

En 1801, les Anglais proposèrent un système d'éducation dont le chef serait l'évêque protestant de Québec et dont le but était d'imposer la langue anglaise aux Français. Ceux-ci repoussèrent cette attaque et cinq ans plus tard, la guerre recommença à propos d'une loi pour élever des prisons à Québec et à Montréal. Les Anglais voulaient une taxe sur les terres, et les Français sur le commerce. Comme le conseil laissa passer le bill de l'assemblée (française) les Anglais n'eurent plus d'espoir que dans le veto du gouverneur. Celui-ci fit comme le Conseil, ce qui exaspéra les Tories et leur organe le "Mercury" déclara sans vergogne: cette province n'est restée que trop française après quarante-cinq ans d'occupation, et il n'est que temps qu'elle devienne anglaise. Les Français ripostèrent en fondant le "Canadien" avec la devise "Nos institutions, notre langue et nos lois". Et la guerre fut allumée. Anglais et Français cessèrent de se rencontrer socialement, et il n'y eut plus de paix en Bas-Canada pendant un demi-siècle.

Les gouvernements se succédèrent pendant cette période, sans apporter beaucoup de changement à la situation. A l'assemblée on s'invectivait de part et d'autre avec une violence grandissante "Les Français, dit M. Burt en disaient plus qu'ils n'en pensaient, et les Anglais en pensaient plus qu'ils n'en disaient, selon le tempéramment différent des deux races."

Les Anglais du Bas-Canada n'étaient pas rassurés, et se mirent à demander l'union des deux provinces, afin de se fortifier. Mais leurs frères du Haut-Canada craignaient que le remède ne tournât contre eux, et "que le mauvais côté fut écrasé", dit M. Burt. Ils s'opposèrent donc à l'arrangement, et les choses allèrent de mal en pis, jusqu'en 1834, où pour imiter les révolutions américaine et française qui avaient débuté par des déclarations solennelles, on rédigea les 92 résolutions et la poudre s'enflamma en 1837. "N'oublions pas, rappelle M. Burt, que Lyon McKenzie leva en même temps l'étendard de la révolte en Haut-Canada, de sorte que s'il est un héros national, Papineau l'est au même titre. De plus, la masse du peuple des deux provinces s'abstint et resta calme tandis que l'Eglise condamna énergiquement le mouvement de révolte. Celui-ci eut le bon effet de démontrer que le système de gouvernement imposé au Canada était intolérable, et Lord Durham fut envoyé pour enquêter. Il recommanda l'union des deux provinces, connue sous le nom d'acte de 1841, qui donnait tout l'avantage aux Anglais, traitant les Canadiens français comme une quantité négligeable qui ne tarderait pas à disparaître. Son erreur s'explique, dit M. Burt, par les temps où il vivait. Le nationalisme n'avait pas encore trouvé l'occasion de s'affirmer, et Durham croyait encore qu'un peuple peut être supprimé comme une mauvaise herbe. Or, dit-il encore, le sentiment national est comme la poudre; plus on la comprime, et plus forte est sa réaction.

Lord Elgin vint réparer le dommage causé par son prédécesseur. La langue française avait été brutalement étranglée au Parlement et dans la vie officielle du pays, en dépit de la fière protestation de Lafontaine. Elgin la rétablit au Parlement et dans les cours de justice, et il appela Lafontaine au pouvoir avec Baldwin. La session de 1848 vit donc les deux langues également respectées, ainsi que la représentation des deux races dans le cabinet. Il en résulta une crise brutale. Les tories furieux de perdre l'ascendant, firent de grands efforts auprès du gouverneur pour lui faire refuser son assentiment à la loi pourvoyant aux pertes subies par les citoyens pendant les troubles de 1837-38. Lord Elgin sanctionna courageusement la loi, et pour se venger, les tories l'attaquèrent dans la rue, démolirent la maison de Lafontaine et incendièrent les batisses du parlement. Les tories firent plus, ils signèrent en grand nombre une demande d'annexion du Canada au Etats-Unis. Ces excès eurent le bon effet de discréditer les Tories au même degré que les patriotes de 1837 l'avaient été, et les éléments calmés, purent s'unir enfin. La paix revint peu à peu dans le pays. Nous ne sommes pas tout à fait dans l'âge d'or depuis ce temps-là; les événements récents de la Saskatchewan en font foi, mais avec un peu de bonne volonté mutuelle, il y a moyen de s'entendre. Mais c'est à la condition de ne pas oublier que nou formons une population bi-ethnique.

Le sympathique conférencier jette ensuite un coup d'oeil sur l'avenir, et s'inquiète de la constitution du Canada. Elle repose sur la base de l'égalité des droits des deux races principales, mais avec l'entente vague, dit-il, que les Français doivent se confiner dans le Québec. Mais, s'il en est autrement? Si les Français continuent d'envahir le nord-Ontario par exemple? Qu'arrivera-t-il alors de notre constitution? George III voulait insister sur les droits constitutionnels qu'il avait contre les colonies américaines, et cette constitution se brisa dans sa main. Une constitution ne doit pas contrarier les lois de la nature. Tachons donc, dit-il en terminant, de nous entendre et de nous estimer, de regarder les choses avec les yeux de notre associé, afin qu'au moment décisif, la patrie ne soit pas déchirée, mais plutôt créée de nouveau, plus forte et plus belle que jamais. Amen. Si tous nos associés ont alors l'esprit large et droit de M. Burt, le résultat ne fait pas de doute.

"Canadien".

L'Encyclique "Caritas Christi"

DE SA SAINTETE PIE XI

Sur l'offrande de prière et d'expiation au Sacré-Coeur de Jésus dans la détresse actuelle du genre humain

(suite et fin)

Ne trouve-t-on pas aussi dans cette pénitence, vénérables Frères, un doux mystère de paix? "Il n'y a pas de paix pour l'impie", dit l'Esprit-Saint, parce qu'il vit en lutte continuelle avec l'ordre établi par la nature et par son Créateur. La paix stable sera possible sur la terre seulement lorsque cet ordre aura été établi, lorsque les peuples le reconnaîtront facilement et spontanément, et lorsque les conditions intérieures des peuples et leurs relations avec les autres peuples seront établies sur cette base.

Les pactes humains ne suffisent pas

Les traités de paix, pas plus que les pactes solennels, les conférences internationales ou les efforts désintéressés des hommes d'Etat, ne parviendront à créer cette atmosphère de paix durable que si, tout d'abord, on reconnaît les droits sacrés de la loi naturelle et divine. Aucun chef en économie politique, aucune organisation, si puissante soit-elle, ne seront capables de donner une solution pacifique aux conditions sociales tant que, dans le champ même de l'économie, la loi morale, basée sur Dieu et la conscience, n'aura pas triomphé. C'est le fondement de toute valeur dans la vie politique aussi bien que dans la vie économique des nations: c'est le plus sûr "taux d'échange". S'il est ferme, tout le reste sera stable, étant garanti par l'immuable et éternelle loi de Dieu.

Même pour les individus la pénitence est à la base de la vraie paix qu'elle procure, les détachant des biens terrestres et périssables, les élevant vers les choses éternelles; même au milieu des privations et de l'adversité, elle leur donne une paix que le monde, avec toutes ses richesses et tous ses plaisirs, ne peut pas procurer. Un des plus agréables et des plus joyeux cantiques jamais entendus dans cette vallée de larmes est sans aucun doute le "Cantique au Soleil" de saint François. L'homme qui le composa, l'écrivit et le chanta, fut un des plus grands pénitents, le pauvre d'Assise, qui ne possédait absolument rien et qui portait sur son corps émacié les stigmates douloureuses de son Seigneur crucifié.

La prière, donc, et la pénitence sont les deux puissantes inspirations que Dieu nous envoie, en cette période, afin que nous puissions diriger de nouveau vers Lui l'humanité qui s'est égarée et qui erre sans guide; elles sont les inspirations qui feront disparaître la première et principale cause de toute révolte et de toute révolution, la révolte de l'homme contre Dieu. Mais les peuples eux-mêmes sont appelés à faire un choix défini: où ils suivront ces inspirations bienveillantes et bienfaisantes et se tourneront, avec humilité et repentir, vers le Seigneur et le Père des Miséricordes, ou ils s'abandonneront, eux et ce qui reste de bonheur sur la terre, à la merci de l'ennemi de Dieu, l'esprit de vengeance et de destruction.

Il ne Nous reste plus qu'à inviter ce pauvre monde, qui a répandu tant de sang, creusé tant de tombes, détruit tant de travaux, privé tant d'hommes de pain et de travail, il ne Nous reste plus, disons-Nous, qu'à l'inviter en Nous servant des paroles de la sainte liturgie: "Retourne au Seigneur, ton Dieu."

QUATRIEME PARTIE

Pour une union de prière

Quelle meilleure occasion pourrions-Nous vous indiquer, vénérables Frères, pour une telle union de prière et de réparation que la fête prochaine du Sacré-Coeur de Jésus? L'esprit propre de cette solennité, comme Nous l'avons amplement démontré il y a quatre ans dans Notre Encyclique "Miserentissimum", est l'esprit de réparation affectueuse. C'était Notre volonté qu'en ce jour, chaque année et à perpétuité, serait fait dans toutes les églises du monde un acte publique de réparation pour toutes les offenses qui ont blessé ce divin coeur.

Cette année, que la fête du Sacré-Coeur de Jésus soit pour toute l'Eglise une occasion de sainte émulation dans la réparation et la supplication. Que les fidèles se pressent en grand nombre à la table eucharistique, qu'ils accourent au pied de l'autel pour adorer le Sauveur du monde, sous les voiles du sacrement, que vous, vénérables Frères, ferez exposer solennellement, ce jour là, dans toutes les églises; qu'ils viennent s'épancher dans ce coeur miséricordieux qui a connu toutes les peines du coeur humain et qu'ils lui disent la grandeur de leur douleur, la fermeté de leur foi, la confiance de leur espérance, l'ardeur de leur charité. Qu'ils Le prient, faisant intervenir le puissant patronage de la Bienheureuse Vierge Marie, médiatrice de toutes les grâces; qu'ils le prient pour eux-mêmes et pour leurs familles, pour leur pays, pour l'Eglise; qu'ils Le prient pour le Vicaire du Christ sur la terre et pour tous les autres pasteurs qui partagent avec Lui le lourd fardeau du gouvernement spirituel des âmes; qu'ils Le prient pour leurs frères qui croient, pour leurs frères égarés, pour les croyants et pour les infidèles; qu'ils Le prient aussi pour que les ennemis de Dieu et de l'Eglise se convertissent; qu'ils Le prient enfin pour toute la pauvre humanité.

Invitation au zèle soutenu

Que cet esprit de prière et de réparation soit maintenu avec une vive sollicitude et une grande intensité par tous les fidèles pendant toute l'octave, dignité à laquelle Nous avons décidé d'élever cette fête. Durant cette octave, de la manière que vous le déterminerez, vénérables Frères, selon les circonstances locales, que des prières publiques et autres exercices de piété soient faits pour les intentions que Nous avons brièvement indiquées plus haut: "que nous obtenions miséricorde et une aide appropriée."

Que cette octave en soit une, pour tout le peuple chrétien, de prière et de sainte tristesse; que ce soit des jours de mortification et de prière. Que les fidèles s'abstiennent au moins d'amusements, même permis. Que ceux qui sont dans de meilleures conditions se privent volontairement de quelque chose; que, dans un esprit d'austérité chrétienne, ils réduisent leur régime de vie, si modéré soit-il, donnant plutôt aux pauvres le résultat de ces privations, l'aumône étant un excellent moyen de satisfaire à la justice divine et d'attirer la miséricorde céleste.

Esprit de résignation

Que les pauvres et tous ceux qui, en ces temps, ont à souffrir du manque de travail et de la rareté de la nourriture, dans un esprit de pénitence, endurent les privations qui leurs sont imposées par les temps durs et l'état de la société que la Providence leur a assignée, dans ses insondables mais adorables desseins. Qu'avec un coeur humble et confiant ils acceptent de la main de Dieu les effets de la pauvreté, rendue plus dure par la détresse dans laquelle se débat l'humanité; qu'ils s'élèvent plus généreusement, même jusqu'à la divine sublimité de la Croix du Christ, réfléchissant sur le fait que si le travail est parmi les plus grandes valeurs de la vie, c'est néanmoins l'amour d'un Dieu souffrant qui a sauvé le monde; qu'ils soient réconfortés par la certitude que leurs sacrifices et leurs troubles, endurés dans un esprit chrétien, contribueront efficacement à hâter l'heure de la miséricorde et de la paix.

Le divin coeur de Jésus ne peut pas ne pas être ému par les prières et les sacrifices de son Eglise et Il finira par dire à Son épouse, pleurant à ses pieds sous le poids de tant de tristesses et de malheurs: "Grande est ta foi; qu'il soit donc fait selon ta volonté". Avec cette confiance, renforcée par le souvenir de la Croix, symbole sacré et précieux instrument de notre rédemption, dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse invention, Nous vous accordons, de grand coeur, à vous, vénérables Frères, au clergé et aux fidèles de vos diocèses, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 du mois de mai de l'année 1932, onzième de Notre Pontificat.

PIUS, P.P. XI.

3 mai 1932.

Le texte complet de l'Encyclique publié sous forme de brochure est en vente aux bureaux de la "Survivance", 10 sous l'exemplaire, $1.00 la douzaine.

La récente encyclique du Saint-Père où les maux de l'heure présente sont analysés et les remèdes indiqués avec une si remarquable vigueur de pensée devrait se trouver dans toutes les familles chrétiennes.

Débat

La Survivance des Canadiens Français en Alberta

PAR

Les membres du "Cercle du Bon Parler Français" de l'Ecole de Donnelly

Les Canadiens français survivront-ils en Alberta?

(suite)

Partisan — J'admets bien que les Canadiens français forment une minorité nationale isolée, dispersée, mal protégée, mal servie. Ici, j'en appelle à notre histoire nationale. Voyons ensemble dans quelles conditions les Canadiens français se trouvèrent lors de la conquête de 1760. Tous les chefs rentrèrent en France et nos ancêtres furent laissés à eux-mêmes *sans ressources et sans écoles*, ayant à lutter contre les conquérants qui cherchaient à les angliciser. Mais, ils se sont unis et ont su garder malgré le vainqueur et leur langue et leur foi.

Ce que nos pères ont fait, pourquoi ne le ferions-nous pas? Donc, si tous les Canadiens français de l'Alberta s'entendent pour conserver et enrichir le patrimoine des ancêtres par la vigilance, la résistance et la fermeté, on a tout lieu de croire à son triomphe.

Adversaire — Une autre objection se présente ici: au temps de la conquête, les Canadiens français étaient unis dans la lutte pour la langue et la foi; et c'est ce qui les a sauvés. Mais aujourd'hui, ce qui nous perd, c'est **l'esprit de parti**, véritable plaie sociale. Quelle est la cause de nos faibles revendications, souvent contradictoires, presque jamais unanimes, sinon cet "esprit de parti"? Quelle est encore la cause de notre faiblesse au point de vue politique? N'est-ce pas ce manque de cohésion? Avons-nous au parlement le nombre de représentants que nous sommes en droit d'attendre? Depuis 1905, nous avions pour notre province un sénateur de langue française. Nous n'en avons plus depuis quelques mois: voilà une défaite qui n'aide pas à notre survivance.

Partisan — Il ne faut pas se le cacher, nous avons les défauts de la mentalité latine: la jalousie qui souffre de voir réussir un compatriote, et l'égoïsme qui sacrifie l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Le remède à ces maux consiste dans la pratique de la charité fraternelle bien comprise. L'A.C.F.A., étant une association canadienne-française et catholique, travaille à bannir cet "esprit de parti" chez les Canadiens français et à leur faire comprendre la nécessité de souder leurs efforts. Elle veut que tous ses membres soient des patriotes éclairés et des chrétiens convaincus, conscients de leurs devoirs; des membres unis dans une même charité fraternelle pour la défense des droits de la patrie.

Adversaire — Mais, nous avons lieu de craindre pour l'avenir de notre race, quand tous les jours, nous voyons quelques-uns des nôtres se constituer zélateurs de tout ce qui porte l'étiquette anglo-saxonne? Et que dire de ceux qui déplorent qu'on n'enseigne pas assez d'anglais? qui réclament la connaissance de cette langue par tous leurs compatriotes? N'est-ce pas que beaucoup de Canadiens français courent au-devant de la défaite nationale quand ils n'ont qu'admiration pour les autres races et que mépris pour la leur? Oui, nous payons un large tribut de nos richesses et de notre bon sens en allant porter notre argent aux fournisseurs étrangers, et nous diminuons ainsi nos chances de survie.

Partisan.—Nous habitons un monde où l'atmosphère est anglo-saxonne. Faut-il pour cela renoncer à notre avenir? Nous n'avons pas lieu de le croire, car le coeur canadien a gardé son ancienne ardeur et son instinct réfractaire à l'asservissement.

Nul doute que le développement normal de notre individualité nous est difficile, entourés que nous sommes d'éléments étrangers. Mais en réagissant contre l'anglomanie dans toutes les manifestations de l'existence, nous travaillons à notre survivance.

Nous n'avons rien à envier à la race anglaise. Elle a ses qualités; nous avons les nôtres. L'imiter ne serait pas accroître notre influence, mais augmenter la sienne et multiplier nos occasions de déchoir.

Nous avons en nous les forces nécessaires pour vaincre. Au lieu de prodiguer nos faveurs à d'autres races, encourageons nos Canadiens, hommes d'affaires et de profession. En un mot favorisons de préférence les nôtres, dussions-nous pour cela y perdre quelques sous. La cause en vaut la peine. Et, s'il nous faut sur un point imiter nos voisins anglo-saxons, que ce soit donc sur celui-là.

Toutes les classes de notre société ont le rôle et le devoir de ne pas laisser tomber en déchéance un bien qui a coûté tant de luttes à nos ancêtres et qui assure notre survivance au pays: ce bien, c'est la langue et l'esprit français dont nous sommes en Amérique, les dépositaires autorisés par trois siècles de résistance. Et, l'ennemi sera bientôt délogé de la place si nous combattons l'anglomanie pour nous développer suivant nos dispositions.

Adversaire — Va, pour les Canadiens français au point de vue social...... Est-on aussi sûr d'eux au point de vue économique? N'est-ce pas que notre peuple subit depuis la conquête anglaise, le joug d'une infériorité économique qui paralyse son développement national? L'élément français domine-t-il au Canada dans le monde de l'industrie, du commerce et des finances? Qui dirige l'exploitation de nos mines? de nos pêcheries? de notre transport? etc.... Quels sont les maîtres de nos habitations? de notre alimentation? de nos vêtements? de nos amusements surtout dans les villes? Quel contrôle exerçons-nous sur nos épargnes, nos placements? nos spéculations financières?

Il nous reste l'agriculture, la possession du sol. Mais, nos ressources agricoles sont-elles elles-mêmes efficacement exploitées?

Partisan — De notre avenir économique, on entend beaucoup parler. Journaux et revues débordent d'articles qui en traitent. Mais de ce côté, il y a moins à craindre, et un observateur averti peut constater les progrès étonnants que les nôtres ont réalisés depuis quelques années dans le domaine économique.

Adversaire — Oui, mais ne dit-on pas que le Canadien français est incapable en affaires?

La conquête anglaise se fit sous le contrôle du conquérant. Et à cette servitude économique vint s'ajouter la servitude politique et la lutte pour la résistance qui accaparèrent bientôt le meilleur de nos énergies nationales. Vers 1867, les Canadiens français constatèrent leur retard et leurs insuffisances. Il est vrai qu'ils songèrent aux moyens de réagir, mais l'éducation économique, la formation aux affaires et même le sens de la solidarité économique manquent lamentablement chez nous. De ces lacunes persistantes, il est résulté pour le Canadien français, l'absence de soucis, d'orientation et de préparation économique. Dites donc, où est le cultivateur qui étant à l'aise, cherche à augmenter son bien?

Partisan — Elle a fait son temps cette vieille rengaine que le Canadien-français ne pouvait réussir en affaires. Les exemples du contraire se multiplient à la grande confusion de ceux qui seront éternellement pessimistes.

Dans l'examen du développement économique de notre groupe, il faut tenir compte des circonstances spéciales qui l'ont entouré, des difficultés auxquelles ont eu à faire face les pionniers. En tenant compte de tout, un juge impartial qui considère notre situation présente, sera peut-être forcé d'admettre que le Canadien français a fait preuve d'aptitudes pour les affaires, du moins autant que nos compatriotes d'autre race. Ceux-ci ont toujours eu l'avantage d'un apport considérable de secours en capital humain et en capital espèces venus de leur mère-patrie. Notre groupe n'a jamais pu compter que sur ses propres forces. Une comparaison rigoureuse de l'effort économique des deux groupes ne peut que nous être défavorable, évidemment, mais une telle comparaison est-elle bien juste? Et, n'a-t-elle pas été souvent la cause de nos découragements, de notre manque de confiance en nous-mêmes?

Au lendemain de la conquête, nos industries disparurent et le capital espèces rentra en France. Le vainqueur ne reconnut pas la monnaie de carte portant la signature du roi de France. Par conséquent, beaucoup de colons se virent réduits à une pauvreté telle que le gouvernement anglais dut leur venir en aide.

Il ne restait à l'Habitant canadien qu'un seul bien, la terre. L'Anglais ne croyait pas à la possibilité de coloniser lui-même le pays, et il laissa ainsi à l'élément français sa meilleure chance de survie.

Les nouveaux venus avaient tout ce qu'il fallait pour réussir. Forts de leurs capitaux, commerçants par goût, ils s'emparèrent en maître du commerce et organisèrent l'industrie à leur avantage. Les Canadiens durent se constituer du capital à même leurs fonds avant de songer à la moindre entreprise. Les premiers établissements industriels chez nous furent nécessairement modestes, et la moindre crise les faisait chanceler. Ces échecs, il va sans dire, eurent un effet déprimant. A sa faveur s'accrédita cette légende déplorable que l'effort économique était au-dessus de nos forces. On crut longtemps que les meilleures entreprises lancées par les nôtres, étaient d'avance vouées à l'insuccès. Que de retards nous a valus cette espèce de fatalisme! Et comme la réaction se fit attendre! Elle ne devait se produire que peu à peu. Aujourd'hui, on peut en voir les résultats. Depuis une trentaine d'années, les nôtres sont en train de se faire une large place au soleil de leur pays.

Capital et Travail

La crise actuelle est grave, c'est l'avis unanime; il faut cependant convenir qu'elle s'est surtout aggravée par l'égoïsme du capital; n'est-ce pas là la plus grande cause du mal et n'est-il pas permis de demander quels en seront les résultats?

Trop de capitalistes, à l'heure actuelle, profitent de la situation, ils diminuent leurs dépenses de toutes sortes, le salaire de leurs employés, de leurs serviteurs des deux sexes, sous prétexte qu'il y a chômage et qu'ils peuvent se procurer de la main d'oeuvre facilement et à bas prix.

Les fonds que ces capitalistes étaient satisfaits de prêter à 4 et 4½%, voilà quelques années, trouvent preneurs aujourd'hui à 6% des gouvernements et des villes, plus encore pour certains autres placements, bref, ils épargnent sur leurs revenus et thésaurisent dans les Banques.

Où s'arrêtera cette erreur, c'est ce qu'il est permis de se demander si la circulation de l'argent diminue de jour en jour, si on fait travailler la classe ouvrière à un salaire de famine, si l'on rogne sur le traitement des petits employés après en avoir diminué le nombre, peut-on espérer voir la fin de la crise?

Les capitalistes qui s'apitoient sur la crise actuelle nous semblent un peu agir comme l'entrepreneur de pompes funèbres qui s'enrichissait à l'époque de la grippe espagnole, il portait ses condoléances aux familles et, ensuite a le plus regretté que l'épidémie soit vaincue.

Le cas est plus grave aujourd'hui, les morts de la grippe ne sont pas revenus pour se venger, peut-on en dire autant des vivants qui souffrent et qui voient souffrir les leurs?

Que de ferments de rancune vont s'amasser dans le coeur de certains individus qui, en temps ordinaire, auraient mené une vie calme et régulière; il va y avoir des révoltés, il faut s'y attendre, qui en sera responsable et quelles en seront les premières victimes, c'est ce qu'il est permis de se demander.

Malgré les efforts persévérants de notre clergé, malgré le dévouement des oeuvres de charité, on n'arrive pas à calmer la souffrance qui engendre la colère, et les semeurs de mauvaises idées ont un beau champ devant eux, ils attaquent la religion, le capital, la société bourgeoise, tout cela publiquement; on en arrête un, ils sont dix pour reprendre sa place.

Et pendant ce temps-là, le capital thésaurise, attendra-t-il pour comprendre qu'on le terrorise, c'est ce que nous ne voudrions pas voir; et c'est pour cela que nous jetons brutalement le cri d'alarme, afin de ne pas entendre les plaintes et les gémissements d'une société, malgré tout, trop égoïste, qui vit trop du présent sans songer à l'avenir.

Jeux de mots

Quel est le plus profond des écrivains français? — Racine;
Le plus coulant?—Lafontaine;
Le plus tempérant? — Boileau;
Le plus rasant? — Barbier;
Le plus champêtre? — La Bruyère;
Le moins bien conservé?—Hervieu;
Le moins cher? — Donnay;
Le plus sonore? — Chamfort;
Le plus joueur? — Descartes;
Le plus avisé? — LeSage;
Le plus fin? — Renard;
Le plus pacifique? — Olivier;
Le plus coquet? — Mirabeau;
Le plus noir? — Corneille;
Le plus serré? — Lavisse.

BON SENS

Deux jeunes filles parlent de leur prochain mariage.

—Comment? fait l'une, ton fiancé t'a fait attendre pendant une heure! Voilà une chose que je n'accepterais pas.

—Ma foi, fait la seconde avec philosophie, j'aime mieux attendre un fiancé pendant une heure qu'un mari pendant toute mon existence.

LA POMME

Après l'office du dimanche, deux fermiers écossais se retrouvent dans la rue et discutent le sermon du ministre qui vient de prêcher sur ce sujet: "Le Paradis perdu".

—Eh bien! David, demande l'un, qu'est-ce que vous en pensez?

—C'était très bien, répond David, très bien, vraiment, mais quelle différence dans l'histoire du monde si j'avais été Adam!

—Comment?

—Je déteste les pommes.

Le renard et la poule

La maman de la petite Eva élève des poules. Or, hier, un renard a volé une poule. La poule, en effet, malgré les précautions, était passée à travers le grillage et avait gagné le bois proche. C'est là que le renard l'avait dévorée.

—Vois-tu, dit la mère à sa fille, le renard a mangé la poule, parce que la poule n'a pas été sage.

Eva réfléchit un instant, puis:

—Oui. Et, si elle avait été sage, c'est nous qui l'aurions mangée.

DEVINETTES

Pourquoi les sourds ne peuvent-ils jamais prendre de poissons au filet?
—Parce qu'ils n'entendent point.

Pourquoi les boeufs n'entrent-ils jamais dans l'église?
—Parce qu'ils ne sont pas des veaux.

Lauréats de l'Association des Auteurs canadiens

Il y a quelques mois, l'Association des Auteurs canadiens (section française) lançait un concours de contes et nouvelles, en promettant trois prix aux lauréats: le premier prix de $25.00; le deuxième de $15.00 et le troisième de $10.00.

Une vingtaine de concurrents ont répondu à l'appel, dont deux sont couronnés. Le premier prix n'est pas attribué, la valeur des travaux présentés n'étant pas reconnue suffisante par les membres du jury.

Les lauréats sont les suivants: M. Elzéar Duchesnay, 2ème prix ($15.) pour sa nouvelle intitulée "Notre église se engloutie"; Mme J. Garceau (Moïse Olier) 3ème prix, ($10.) pour son conte "Les Pivoines volées"; M. Ubald Paquin, mention honorable pour un conte intitulé "La mine Duval".

Plusieurs autres pièces sont remarquables par leur inspiration et leur tenue littéraire. L'Exécutif de l'Association des Auteurs canadiens souligne avec plaisir et fierté le renouveau d'activités littéraires et le souci plus accentué de perfection que manifestent plusieurs jeunes écrivains de notre province. Elle les félicite et les encourage à persévérer en cherchant constamment l'amélioration, par le travail et la culture intellectuelle.

---oOo---

Le prix des billets pour l'exposition d'Edmonton

Beaucoup de gens sont sous l'impression que les prix réduits des billets pour l'exposition d'Edmonton sont permanents. Maintenant on peut se procurer des séries de 5 billets pour $1; mais non pas durant la semaine de l'exposition. Les billets alors seront au prix habituel de 50 cts pour la journée et 25 cts pour la soirée. La vente à prix réduits se termine avant l'ouverture de l'exposition. Ces billets sont en vente à plus de 75 endroits au nord et au centre de l'Alberta, ainsi qu'à Calgary et à Edmonton. On peut aussi s'en procurer en écrivant à "The Edmonton Exhibition Association". Les journaux quotidiens donnent de temps à autre une liste des endroits où on peut se procurer ces billets.

Le grand spectacle musical "Canada Marching On" qui sera présenté chaque soir à l'exposition d'Edmonton, la semaine du 18 juillet, est une magnifique production qui fera sensation. La fanfare "Princess Pat" de Winnipeg donnera des concerts chaque soir en face de la grande estrade. Tous les jours dans l'après-midi, il y aura des courses de chevaux. Les meilleurs chevaux de l'Ouest montés par d'habiles maquignons (jockeys) entreront en concours dans cent cinquante courses au cours de la semaine du 18 au 23 juillet. Le cirque "Castle, Ehrich & Hirsch" occupera le centre du terrain. De splendides attractions de tous gens vous sont ménagées.

Il y aura quantité d'attractions spéciales sur le terrain. Un événement d'intérêt particulier sera les joutes de balle-au-camp entre différents clubs d'Edmonton et des environs.

---oOo---

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.

Formule du patriotisme canadien-français

Brochure d'actualité

Une brochure de grande actualité qui vient de paraître, c'est celle-ci: "Une formule du Patriotisme canadien-français". L'auteur, M. Eugène L'Heureux, y développe un thème bien approprié au temps que nous vivons.

On trouvera aussi dans cette brochure une lettre de S. E. Mgr Villeneuve sur la St-Jean-Baptiste et une liste de suggestions pratiques pour les organisateurs de la fête nationale ici et là. . L'auteur a fait suivre sa conférence de ces deux documents, afin de fournir aux organisateurs de la fête nationale, sous une forme commode, des éléments qui leur seront probablement utiles.

C'est donc une brochure à se procurer sans retard, avant la fête du 24 juin.

Elle est en vente chez l'auteur, à l'"Action Catholique".— Prix: 25 sous, $2.00 la douzaine et $15.00 le cent.

* * *

On peut aussi commander dans la même lettre une autre brochure récente du même auteur: "Prévoyance, Assistance et substitution de l'Etat dans le domaine économique". Prix: 10 sous l'unité, $1.00 la douzaine, $7.00 le cent.

La France abandonne temporairement son plan de désarmement

La guerre chimique

GENEVE. — La France a abandonné temporairement son plan de désarmement dans lequel elle demandait une force policière internationale sous la direction de la Société des Nations. La nouvelle a été apprise au moment où les représentants anglais et américains et français continuaient leurs négociations privées en vue d'en arriver à un résultat concret relatif à la conférence de désarmement.

On a réussi à conclure un accord sur le mode de guerre bactériologique et chimique de manière à inclure ces sujets dans les discussions.

Paul Boncour, délégué français et ses collègues, ont signifié clairement que leur gouvernement n'espère plus faire accepter par les autres pays le projet d'une force policière internationale.

---oOo---

Retour de Amelia Earhart à New-York

New-York. — Visiblement heureuse, souriante et fraiche, Amélia Earhart est rentrée chez elle la semaine dernière, et a été accueillie de si bruyante manière à New-York, qu'elle en a été confuse à plus d'un moment.

La première femme qui franchit l'Atlantique, la première femme qui le franchit seule et le premier pilote, homme ou femme, qui le franchit deux fois, accepta l'ovation populaire avec sa modestie habituelle.

Une fois de plus elle répéta que son vol n'était qu'un geste personnel, un geste qu'elle avait rêvé d'accomplir depuis qu'elle avait traversé l'Atlantique en 1928, comme "bagage supplémentaire pour deux hommes".

"Mon envolée ne signifie rien pour l'aviation en général", assura-t-elle.

---oOo---

Missionnaire assassiné

Peiping, Chine. — On mande que des soldats japonais ont assassiné un missionnaire catholique allemand, le R. P. Rapp, dans la région de Chientao. Le consul général d'Allemagne à Moukden a été chargé d'enquêter sur l'affaire.

Des chèques qui viennent à point

La Caisse Nationale d'Economie distribue cette année, $326,624.23 en rentes viagères

UN PEU PARTOUT

MONTREAL, 16.—(Service spécial) —La Caisse Nationale d'Economie vient de faire sa quatorzième distribution de chèques à ses rentiers: la première date effectivement de juin 1919. Notre unique Société de rentes viagères, dont le capital est maintenant de plus de $7,300,000.00, en verse chaque année les revenus à ses rentiers. Bien qu'il y ait 20,414 parts à payer cette année, soit 4,126 de plus qu'en 1931, la Caisse va distribuer encore la même rente; cette distribution s'élève à $326,624.23, soit $64,478.44 de plus que l'an dernier. Avec cette 14ème distribution, la Caisse aura versé à ses rentiers, de 1919 à 1932, l'énorme somme de $2,957,611.78.

"Au moment où les esprits sérieux s'inquiètent de voir les gens de plus en plus imprévoyants en face de la multiplication alarmante des crises, des chômeurs et de la misère qui s'en suit, la rente viagère apparait comme une vraie planche de salut, remarque M. J.-V. Desaulniers, directeur gérant de la Caisse Nationale d'Economie. Nos certificats protègent nos sociétaires non seulement contre tous les risques extérieurs, mais même contre leurs propres tentations personnelles: une fois qu'ils sont inscrits dans la Caisse, ils ne courent plus aucun danger de dissiper leurs économies, soit par les emprunts, soit par le rachat. Nos rentes sont d'autre part incessibles et insaisissables. Il faut par conséquent qu'ils deviennent rentiers coûte que coûte jusqu'à la fin de leurs jours—et soulagent d'autant les budgets des familles et de l'Etat. Et grâce à nos certificats Conjoint et Familial, nous pouvons maintenant étendre à tous les membres d'une même famille, quelque nombreuse qu'elle soit, les heureux effets de cette protection quasi absolue.

"On cherche, depuis trois ans surtout, à placer son argent en toute sécurité afin de s'assurer un revenu sûr et constant. Je n'en connais pas de meilleur que le placement en viager qui se fait à notre institution nationale de rentes viagères. Depuis 1899, année de sa fondation, la Caisse Nationale d'Economie n'a pas perdu un sou des épargnes que notre peuple lui a confiées: voilà pour la sécurité du capital. Et quant au revenu, voici l'intéressant phénomène que sa longue existence nous a permis de constater: lorsque l'argent est abondant et bon marché, le recrutement fait des bonds inouis et l'institution se répand en surface; lorsque les capitaux sont rares et dispendieux, le rendement des accumulations monte à son tour et l'institution voit, quand même, s'accroître ses revenus et ses réserves. C'est ainsi que, l'an dernier, le taux moyen de rendement des capitaux a atteint 5.97%—le meilleur depuis sa fondation. C'est ce qui permet de payer une rente exceptionnelle à nos sociétaires, malgré la crise; notre rente est du reste régularisée pour un nombre d'années indéterminé. On peut donc conclure que les conditions économiques profitent à la Caisse Nationale d'Economie dans les périodes de gêne comme dans les périodes de prospérité.

Me Guy Vanier, C.R., président du Comité spécial d'administration de la Caisse, d'éclarait dernièrement devant les membres de la Commission des Assurances sociales, que l'avenir de la rente viagère est de plus en plus prometteur, précisément à cause de cette protection exceptionnelle dont elle entoure non seulement l'épargne mais aussi l'épargnant. "La rente viagère, au milieu des pertes et des ruines qui marquent de plus en plus notre vie économique, c'est donc, disait-il, la réconfortante garantie d'un avenir tout fait."

---oOo---

Mort d'Alex. Winton

Cleveland, Ohio. — M. Alexander Winton, précurseur dans l'industrie automobile, est mort ces jours derniers. Il avait fabriqué la première automobile en 1894.

---oOo---

Lisez et faites lire *La Survivance*

La Tournée des Anciens

REGION DE SAINT-PAUL

du 8 au 17 juillet

LE COLLEGE DES JESUITES
"LA SURVIVANCE"

Itinéraire de la Tournée des Anciens

8 juillet, vendredi	Lafond
9 juillet, samedi	Saint-Edouard
10 juillet, dimanche	Brosseau
12 juillet, mardi	Plamondon
13 juillet, mercredi	Lac-la-Biche
14 juillet, jeudi	Saint-Vincent
15 juillet, vendredi	Saint-Paul
16 juillet, samedi	Fort Kent
17 juillet, dimanche	Bonnyville

Au programme!

Trois comédies ! — Vaudeville

LA LUTTE AUX ARMEMENTS

Elle s'oppose à la révision des dettes de guerre

Une proposition de Hoover

Washington. — Un monde écrasé par le fardeau des armements et par les taxes qui en sont la conséquence a approuvé la proposition du président Hoover pour une réduction d'environ un tiers dans les divers armements, canons, navires de guerre et soldats.

Bien que le succès de cette proposition ne soit pas encore complètement assuré, l'ambassadeur Gibson, à Genève, a avisé le gouvernement américain que ce projet avait été reçu avec enthousiasme.

Exécutant un geste auquel on ne s'attendait pas, dans le but de contribuer au relèvement économique mondial, le président Hoover a réclamé mercredi la réduction des armements mondiaux dans la proportion d'un tiers. "Ceci", dit-il, "épargnera au monde, au cours de la prochaine décade, une dépense de dix à quinze milliards de dollars, et les Etats-Unis à eux seuls économiseront environ deux milliards".

Le président Hoover a fait cette déclaration en présence d'un groupe de journalistes convoqués à la Maison Blanche, et à peu près en même temps, le chef de la délégation américaine à Genève la soumettait à la conférence du désarmement.

Cette proposition a convoqué dans le monde entier une avalanche de commentaires divers. Les Français ont fait savoir tout d'abord qu'ils n'étaient pas favorables à cette idée, tandis que la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne l'approuvaient dans une certaine mesure.

Sur la colline du Capitole, les chefs républicains ont hautement apprécié la déclaration de M. Hoover, alors que les démocrates ont formulé des critiques à travers leurs approbations.

En résumé, le président Hoover propose l'abolition de tous les tanks, de la guerre chimique et des gros canons mobiles; la réduction des armées d'un tiers, l'abolition des avions de bombardement, et une diminution de 25 à 23 pour cent dans tous les tonnages navals.

"Le jour est arrivé", dit M. Hoover, "de couper impitoyablement et d'adopter quelque méthode catégorique pour réduire le fardeau écrasant des armements qui pèse actuellement sur les peuples du monde entier".

Les cinq principes directifs qu'il a énoncés comportent l'acceptation du pacte Kellog-Briand comme banissant l'usage des armes excepté pour fins de défense: le maintien de la relativité actuelle des armements; l'exécution des réductions; l'admission du facteur du secours économique; et la relation des forces navales, aériennes et terrestres en opérant les réductions.

Le président William E. Borah, du comité des relations étrangères du sénat, a déclaré que ce plan lui parait "sage et juste". "J'espère, dit-il, qu'il obligera la conférence du désarmement à réaliser quelles conséquences suivront si elle échoue".

De son côté, le sénateur Robinson, chef démocrate, a déclaré: —"Cette proposition doit nous révéler si la conférence du désarmement est destinée à un échec".

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE DUBLIN

Dix cardinaux participent à la procession — Dans toutes les églises du diocèse une messe de minuit a été célébrée pour marquer la fin de la première journée — Présence du gouverneur McNeil, du président de Valera et de son cabinet

Dublin. — Seulement quelque 2,400 des centaines de milliers de fidèles qui participaient au congrès eucharistique ont pu avoir des places dans la cathédrale et assister à la cérémonie inaugurale, célébrée par le cardinal-légat Lauri, mercredi. Mais en un sens, toute la ville s'est transformée en cathédrale, pour cette cérémonie. En effet, des haut-parleurs ont fait entendre les paroles et la musique de l'office à d'immenses foules rassemblées dans les rues conduisant à l'église. Ces foules se composaient de pèlerins de 25 pays.

Outre le cardinal-légat, 10 cardinaux, ainsi que Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, participaient à la procession.

L'archevêque de Dublin, Mgr Byrne, a prononcé la première allocution. Mgr Heylen, puis le cardinal-légat ont parlé ensuite.

Du coucher du soleil jusqu'à l'aurore, toutes les lumières de Dublin ont brillé à l'occasion de l'ouverture officielle du 31e congrès eucharistique. Une messe de minuit a été célébrée dans toutes les églises du diocèse pour terminer la première journée du congrès dont le principal événement fut la cérémonie qui eut lieu à la cathédrale.

Ce service, qui se déroula dans l'après-midi, fut des plus impressionnants. Le cardinal Lauri, légat du Pape, et les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat y assistèrent. Sur une étendue d'un demi mille au tour du temple, il n'y avait pas un seul espace libre, et ceux qui n'avaient pu avoir accès au sanctuaire purent suivre la cérémonie au moyen d'amplificateurs.

Plus de deux cents évêques occupaient les premiers fauteuils de la cathédrale. Mgr Pascal Robinson, nonce papal à Dublin, se tenait un peu à l'écart, tout près de la balustrade.

Derrière les prélats, le gouverneur général, James McNeil, de l'Etat Libre, occupait un fauteuil. Il était séparé par un tapis rouge de trois pieds de largeur du président Eamon de Valera et de son cabinet. Le Lord-Maire et la corporation de Dublin, ainsi que l'ex-président William T. Cosgrave étaient placés dans le voisinage du gouverneur général.

Dix minutes avant le commencement de la cérémonie, toute l'assistance se leva lorsque plusieurs cardinaux pénétrèrent solennellement dans le sanctuaire et gagnèrent leurs trônes. Le légat du pape arriva à son tour et il fut conduit à son trône, près du maître-autel, précédé par un crucifix d'argent.

Un microphone avait été introduit dans le sanctuaire afin de transporter au dehors les paroles que devait prononcer le légat papal. Son Eminence chanta les versets rituels, puis il prit place sur son trône.

Le président du comité du congrès, Mgr Walsh, monta alors en chaire et donna lecture en latin de la lettre apostolique nommant le légat papal. Celle-ci fut ensuite traduite en anglais.

L'archevêque, Mgr Byrne, prit ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue de l'archidiocèse aux prélats et à tous les visiteurs.

Le légat papal, après avoir dit qu'il avait le privilège de représenter le Pape à ce congrès et d'exprimer tout l'amour qu'il porte aux fidèles et à l'Irlande, donna sa bénédiction.

Le cardinal Lauri se rendit ensuite sur les degrés du temple et bénit de nouveau la foule réunie sur la place.

A 10 h., jeudi matin, les pèlerins canadiens assistèrent à une messe à l'église St-Kevin. Mgr O'Donnell, évêque de Halifax, a célébré la messe. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, et M. l'abbé Treacy, de Toronto, ont donné des sermons. Au cours de la journée, M. l'abbé M. Cline, de Toronto, a donné une conférence au groupe canadien.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

Conférence des premiers ministres de l'Ouest

Si l'on veut assurer un marché aux produits canadiens, il faut ouvrir au Canada un marché aux produits des autres parties de l'Empire, décident les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest réunis à Régina

Régina, Saskatchewan. — Si l'on veut assurer un marché aux produits canadiens, il faut ouvrir au Canada un marché aux produits des autres parties de l'Empire: telle est la première conclusion à laquelle en sont venus les chefs des gouvernements des quatre provinces de l'Ouest réunis la semaine dernière, en conférence pour préparer un mémoire en vue de la prochaine conférence économique impériale d'Ottawa.

La discussion entre les premiers ministres s'est étendue à un bon nombre de sujets, entre autres la stabilisation de la monnaie, les industries du bétail vivant, des produits laitiers et du bacon, l'établissement d'une commission permanente interimpériale et l'industrie du bois.

"C'est l'impression de tous ceux qui assistaient à la conférence, a déclaré M. J. T. M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, à l'issue de la dernière réunion, qu'il est de la plus grande importance que le Canada n'ait qu'une voix à la conférence, mais qu'il doit se rendre compte que les autres parties de l'empire demanderont nécessairement des concessions et que l'on ne saurait attendre de la conférence qu'elle assure un marché aux produits canadiens à moins que le Canada n'ouvre à son tour un marché aux produits des autres pays de l'Empire et plus particulièrement à ceux de la Grande-Bretagne."

Quelques représentants des intérêts agricoles ont siégé quelque temps avec les ministres. M. L.-C. Brouillette, président du "pool" du blé de la Saskatchewan, a parlé au nom des producteurs de blé et M. F. W. Crawford, secrétaire de la "Canadian Aberdeen Angus Association", au nom des éleveurs de bétail.

Les représentants étaient cependant complètement d'accord sur un grand nombre de points et ils soumettront les conclusions de la conférence à leurs gouvernements respectifs.

L'immigration

On a abordé la question de l'immigration dans l'ouest du Canada, mais c'est qu'il ne peut être question, de l'opinion unanime des représentants, de permettre l'entrée de nouveaux immigrants tant que durera la crise actuelle. Le sénateur A. D. McRae, de Vancouver, a proposé, il y a quelques jours d'accepter des immigrants de la Grande-Bretagne en retour de la préférence qui serait accordée à nos produits agricoles.

Les chefs des délégations des quatre provinces ont envoyé un télégramme conjoint à M. Bennett pour demander au gouvernement fédéral de consulter les représentants de l'agriculture et des autres industries de base. Le télégramme demande à M. Bennett de les inviter à agir comme aviseurs du comité qui sera chargé de fournir les renseignements aux représentants du gouvernement à la conférence.

La vente du blé canadien sur les marchés étrangers a retenu naturellement l'attention des délégués puisque c'est la question primordiale pour l'Ouest. Ils n'en sont cependant pas venus à des conclusions sur la valeur du contingentement ou des autres projets qui ont été mis de l'avant. Les délégués avaient l'impression qu'il serait futile de porter un jugement sans être pleinement renseignés.

Le premier ministre de la Colombie Anglaise, M. S. F. Tolmie, a fait quelques suggestions au sujet des industries du bois et des mines. Il a fait observer qu'il est important de s'assurer des marchés pour notre bois et notre cuivre parce que les Etats-Unis viennent de hausser leur tarif sur ces produits.

Le premier ministre J. E. Brownlee, de l'Alberta, représentait sa province. C'est le procureur général du Manitoba, M. J. W. Major, qui représentait sa province parce que les mauvais chemins n'ont pas permis au premier ministre Bracken d'arriver à temps pour prendre le train à Kenora, en fin de semaine.

Québec fête solennellement la St-Jean-Baptiste

Lord et Lady Bessborough assistent aux fêtes de Montréal

Montréal.—Les Canadiens français ont célébré, vendredi, leur plus grande fête de l'année, la Saint-Jean-Baptiste. Cette fête fut chômée dans la province de Québec, et le matin, dans toutes les églises de la province, il y a eu des messes solennelles en l'honneur du grand saint. Toutes les maisons de commerce étaient fermées.

Son Excellence le Gouverneur Général, et lady Bessborough ont assisté aux célébrations qui se sont déroulées dans la métropole à cette occasion. Il y eut réception spéciale en l'honneur de lady Bessborough, qui a reçu le titre honoraire de docteur ès-sciences sociales au Cercle Universitaire. En compagnie de son époux, elle a assisté ensuite à la grande procession annuelle des chars allégoriques rappelant le passé de la race canadienne-française sur la terre canadienne.

A Québec, S. E. l'hon. H. C. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et le premier ministre Taschereau, accompagnés d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement ont assisté à la messe de la Saint-Jean-Baptiste à l'église Saint-Coeur de Marie. La procession annuelle eut lieu après la messe.

La vie en Alberta

BEAUMONT

Est né à M. et Mme Lucien Blackburn, un fils baptisé sous les noms de Joseph Julien Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Maisonneuve, oncle et tante de l'enfant.

Notre curé nous quittait lundi pour assister à la retraite annuelle des prêtres qui a lieu cette semaine à Edmonton.

M. Aimé Hense a fait l'acquisition ces jours derniers d'une automobile touring, marque Star.

M. Rosaire Moreau a changé son camion Chevrolet pour un de la même marque, mais d'un plus récent modèle. Félicitations!

M. et Mme Raoul Blanchard et leur petite famille nous quittaient pour Coal Valley après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Georges Bernard.

Mme R. J. Lessard et sa petite Jacqueline est de retour d'une fin de semaine passée à Edmonton et à Calder.

Mme Vve Lavanture a le plaisir d'avoir la visite de sa fille Emelia, Mme Henry Waslikosky, de Muenster, Sask.

Pensée: — Ce monde est un océan de sympathies dont nous ne buvons qu'une goutte quand nous pourrions en absorber des torrents. Lamartine.

—Corr.

N.D.L.R. — Ce courrier est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

LAC LA BICHE

Samedi, le 18 courant, avait lieu un mariage de grand genre lorsque Mlle Suzanne Loiseau, notre dévouée institutrice unissait sa destinée à celle de M. Roméo Mercier, télégraphiste. La mariée, portant une ravissante toilette blanche, entra au bras de son père, M. Arthur Loiseau de Morinville. M. Louis Mercier accompagnait son petit fils. Au début de la messe, un joli cantique de circonstance fut exécuté par Mme J. O'Neill et Mlle Valentine Lebas; pendant l'Offertoire, Mmes J. Durocher et L. Bourget chantèrent un cantique au Saint Sacrement. Au sortir de l'église, les nouveaux mariés se rendirent chez M. A. Loiseau où l'on servit le vin et des gâteaux à une centaine d'invités. Le dîner fut servi chez M. et Mme L. Mercier, grands-parents des nouveaux époux. Un excellent souper fut donné chez M. et Mme A. Loiseau. Le soir, on se rendit tous à la salle "Memorial", où l'on dansa jusqu'à une heure très avancée. N'oublions pas de mentionner que les nouveaux mariés furent comblés de cadeaux de toutes sortes. Nos meilleurs voeux de bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

La plupart de nos Canadiens français se rendaient à Normandeau, paroisse environnante, dimanche, le 19 courant. Tous sont revenus enchantés de leur sortie et en se promettant d'y retourner à la prochaine fête, au prochain pique-nique. Nous tenons à féliciter les gens de Normandeau de la manière dont ils ont organisé une si belle fête—la St-Jean-Baptiste.

BEAUVALLON

Beauvallon a le regret d'annoncer le départ de la famille de M. Ross, un de nos meilleurs compatriotes catholiques. Il nous quitte pour aller acheter un magasin à son compte de l'autre côté d'Edmonton. Hier, 26 juin, le village a donné une soirée en son honneur et lui a en même temps offert une belle jardinière. En leur exprimant nos regrets de les voir partir, nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Beauvallon possède maintenant un autre élévateur. Une nouvelle famille, celle de M. Heart doit s'installer au village le 1er juillet.—Comm.

JOUSSARD

Juin 18.—Une impressionnante cérémonie se déroula dans notre église, samedi, le 18 juin. S. E. Mgr J. Guy donna la confirmation à plus d'une quarantaine de nos enfants indiens et blancs.

Juin 20.—Les Canadiens français de la place, manifestèrent un beau mouvement patriotique, dimanche dernier, lorsque la plupart d'entre eux se rendirent sur l'invitation du R. P. Falher chez M. Treffié St-Pierre pour y causer de St-Jean-Baptiste.

Après avoir formé les différents comités d'hommes, de dames et de jeunes filles, l'on décida de prendre le dîner sous bois, si la température le permet le dimanche qui suit le jour de la fête de notre patron à nous, Canadiens français.

Grâce à la bonne organisation et à la bonne entente qui règnent entre les membres des comités, nous espérons que le dîner, les jeux et la soirée qui aura lieu à 7 h. du soir, au couvent, sous la direction des bonnes Soeurs, contribueront à faire un succès de cette fête nationale.

Trois nouvelles maisons sont en construction: celles de MM. Ernest Leblanc, W. Gagnon et N. Jordon.

Va-et-vient.—M. et Mme Samuel Cyr de Legal avec leurs garçons, MM. René et Albert Cyr et leur petite fille, sont venus passer quelques jours avec leur fils, M. Roger Cyr, qui tient un garage ici depuis le mois de mai.

M. Johnny Boisvert, sa femme, son fils et M. A. Proulx de Legal sont venus passer quelque temps parmi nous.

Ils doivent retourner à Legal où l'ouvrage les appelle, samedi le 25 juin. Ils espèrent revenir ici après les battages.—Corr.

Beaumont
Grand
PIQUE-NIQUE
Terrain de l'Eglise
3 juillet 1932
Dîner et Souper
Jeux et amusements
SOIR
SEANCE DRAMATIQUE
par les Anciens Elèves
du Collège des Jésuites
BIENVENUE !

Retraite fermée

Au collège des Jésuites — Au couvent de l'Assomption

La retraite fermée des hommes et des jeunes gens au Collège des Jésuites commencera le 30 juin à 9 heures du soir et finira le 3 juillet au soir.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite voudront bien avertir le Père Recteur, Collège des Jésuites, Edmonton.

La retraite fermée des dames et des jeunes filles au couvent de l'Assomption commencera le 7 juillet à 9 heures du soir et finira le 11 juillet après déjeuner.

Celles qui désirent prendre part à cette retraite voudront bien avertir la Révérende Soeur Supérieure, Couvent de l'Assomption, 98e rue, Edmonton.

GRANDE
Fête Champêtre
A BROSSEAU
dimanche le 10 juillet
Amusements. "Baseball"
Souper sur le terrain
SOIR
Séance Dramatique
par les Anciens Elèves
du Collège des Jésuites
BIENVENUE !

VILLENEUVE

La clôture de la retraite eut lieu dimanche le 26. Une assistance nombreuse a suivi régulièrement durant une semaine les instructions données par le R. P. Alexis, Franciscain d'Edmonton-Nord.

Parmi les jeunes revenus d'Edmonton pour passer les vacances dans leur famille on remarque Laurent et Etienne Hébert ainsi que Jean Martel du Collège des RR. PP. Jésuites, Aurèle Durocher du Juniorat St-Jean, Florence Durocher et Cécile Comeault, du Pensionnat des RR. SS. de l'Assomption, Albert Martel est aussi de retour du Couvent des Filles de Jésus de Morinville. A ces élèves qui viennent par les résultats des bons enseignements reçus durant l'année scolaire ranimer dans la paroisse le goût de l'enseignement religieux, nous disons: Bon congé!

Samedi dernier, Mlle Gillan, institutrice à l'école Cunningham, récompensait la vaillance de ses élèves par un pique-nique aux jardins zoologiques de la ville. Quelle joie pour ces enfants que de se sentir transportés à destination dans des automobiles conduites par quelques-uns de nos braves gens qui s'intéressent à la jeunesse. Plusieurs de ces enfants n'avaient encore visité l'endroit et ont fort joui du spectacle. Tout en s'amusant, leur petit savoir s'agrandissait. Après un goûter composé de mets dont les enfants raffolent après les jeux de toutes variétés. Nos compliments à cette institutrice qui se dévoue ainsi et sait en accordant des distractions à l'enfance sous son garde, mêler l'utile à l'agréable.

Mlle Gillan nous reviendra en septembre après un repos chez ses parents qui résident à Camrose.

M. et Mme Martel nous annoncent un voyage de quelques jours à Banff, ils seront accompagnés de leurs fils Jean et Albert. Nous espérons pour eux une température favorable puisque le trajet doit se faire en auto.

M. et Mme Mireau d'Edmonton étaient ici dimanche en visite chez leur fille, Mme Alex. Ouimette.

Nous venons d'apprendre que M. E. Gobeil, un marchand de l'endroit, nous quitte pour aller résider à Beaumont d'où il était venu il y a cinq ans.

Puisque durant son séjour à Villeneuve M. Gobeil s'est montré dévoué pour nos oeuvres et s'est fait l'ami de tous, la perte causée par son départ est profondément regrettée. Si par des circonstances heureuses ce brave citoyen venait se rétablir au milieu de nous, qu'il sache que sa place reste réservée au premier rang. A M. Gobeil donc et sa famille, bonne chance et notre meilleurs part d'estime.—Corr.

McLENNAN

Le 12 juin avait lieu l'assemblée de l'A.C.F.A. Elle se fit selon les rites habituels et après la fermeture du livre des minutes nous eûmes le plaisir d'entendre chanter une de nos vieilles chansons canadiennes par trois jeunes enfants, Paul-Emile et Sylvio Côté ainsi que André Bisson; leurs petits gestes mutins s'alliaient avec les paroles de la chanson; vint ensuite une petite saynète jouée par Gisèle Bisson et Ulrich Lavoie. Après quoi M. Alphonse Côté et M. A. Labbé se mirent à préparer de la tire et des oeufs cuits dans le sucre, mais en attendant le président invita quelques personnes à chanter. Elles s'exécutèrent de bonne grâce. M. Esdras Lafleur nous adressa aussi la parole et il nous récita même une petite déclamation. Il fut très applaudi. Enfin nous eûmes encore le bonheur de manger cette bonne tire après quoi l'on termina cette assemblée par le chant "O Canada".

Nos collégiens commencent à nous arriver, M. Léo Giroux du collège des Jésuites et René Lessard chez les Oblats. Nous leur souhaitons de bonnes vacances.

Le R. P. Demers, O.M.I., s'est absenté pour la retraite prêchée à St-Albert. Il nous est revenu prêt à continuer sa lourde tâche et nous sommes heureux de le revoir. Le P. Girard de Grouard le remplaçait.

Le moulin de M. A. Marcoux a commencé de fonctionner de nouveau. Les travaux avaient été interrompus pour les semences mais on les a repris le 20 et tout va bien.

Pensée.—Prévois les malheurs, afin de les éviter et supporte-les quand ils sont arrivés.—Corr.

FALHER

Au nombre des visiteurs nous sommes heureux de saluer le R. P. L. Nadeau, O.M.I., au presbytère.

MM. Piché, Daoust, Lefèvre et Gaudette de Gravelbourg sont en tournée d'inspection dans le but de venir s'établir dans la région.

M. E. Phalempin, père, qui réside à Bluesky depuis quelques mois est venu passer une vacance au milieu de sa famille.

Naissance.—M. et Mme Wenceslas Poirier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 31 mai et baptisée le 11 juin sous les prénoms de Anne Marie Jana. Parrain, Adrien Poirier, frère de l'enfant, marraine, Aurore, soeur de l'enfant.—Corr.

GIROUXVILLE

Durant l'absence de M. le curé, parti au devant de sa soeur, Mlle Albertine qui revient prendre sa place au presbytère, le R. P. Calais, O.M.I., a chanté la grand'messe dimanche et fait l'homélie sur l'Evangile du dimanche. Comme impression de voyage, pourrions-nous avancer, preuves en mains, que la récolte est aussi belle et aussi avancée qu'en aucun autre endroit de la province et que la situation financière est tellement ressemblante partout que l'on se croit chez soi partout. (Cela ne veut pas dire "at home" cependant).

Elévateur nouveau. Il n'a fallu que l'espace de trois semaines pour monter ce nouveau grenier à grain et y installer les machineries les plus modernes. Il fait bonne figure à côté de son frère ou de son jumeau, pourrions-nous ajouter, tellement ils sont de même taille, couleur et proportions.

Bâtisses. M. S. A. Giroux est à faire des changements considérables sur sa propriété de coin. Une addition à sa résidence privée à l'arrière du magasin, à côté, autres améliorations: garage mis à sa place, puisard creusé à 35 pieds, etc.

Visite pastorale de S. E. Mgr Guy, le 3 juillet.

HISTOIRE DU CANADA

1673.—Déserteur puni.—Le conseil condamne le nommé Chollet, à deux heures de carcan à la basse-ville avec un écriteau: "Serviteur domestique qui a délaissé sans congé, le service de son maître, pour la première fois."

1676.—Paroisse de Lachine.—Mgr Laval érige en paroisse sous le patronage des Saints-Anges, Lachine, dans la visite qu'il y fait au printemps de la même année. Le premier acte enregistré est du 27 février 1676.

1680, 28 décembre.—Une grande comète a fait son apparition, peut-on lire au registre de la paroisse de St-François, île d'Orléans. "His diebus visus est cometa magnus."

1690.—Beauport.—Ont été inhumés les sieurs de Clermont, lieutenants et Joseph de la Touche, tous trois massacrés dans le combat qui fut livré le 18 octobre 1690 par nos ennemis les Anglais, où les susdits décédés donnèrent leur vie "pour soutenir leur religion et leur patrie."

1692.—Le nouveau cimetière de Montréal est ouvert ce jour par la sépulture de Charles Forestier.—Corr.

IMMACULEE-CONCEPTION

Certificat d'Instruction Religieuse à l'école du Sacré-Coeur, Edmonton

Ont mérité le certificat d'instruction religieuse avec la note "grande distinction"

Nora Gagnon, Antoine Lambert, Berthe Lépine, Honoré Lépine, Lucienne Paquette, Arthur Pilon, M.-Clair Lachance, Paul Pilon, Georges-Etienne Deschênes, Louis Lavallée, Gérard Lavallée, Colette Lavallée, Wilfrid Bruyère, Jean-Marie Deschênes, Lionel Pilon, Irène Dugrand.

Avec la note "distinction"

Imida Lachance, Edgar Benoit, Denise Paquette, Raymond Lemieux, Léo-Paul Ethier, Louise Bruyère, Rita Tougas, Thérèse Rogier, Armand Gravelle, Arthur Robitaille.

Avec la note "Succès"

Arthur Montpetit, Berthe Lefebvre, Alexandre Lamoureux, Cyrille Paquin, Irène Lessard, Marjorie Lafontaine, Léopold Brault, Aldège Lessard, Roland Leduc, Jacquelin Martin, Cécil Morin, Pauline Letain.

—Comm.

St-Albert
PIQUE-NIQUE
ANNUEL
de la paroisse aura lieu le
10 juillet 1932
Rappelez-vous la date

MORINVILLE

C'était avec le plus profond chagrin que nous apprenions, mercredi matin, le 22 de ce mois, la mort presque subite de Madame François Robert, autrefois Exilda Meunier. La pauvre dame n'a eu que quelques heures de maladie et est partie dans la soirée du 21. Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Charles au milieu d'un immense concours de parents et d'amis qui se sont empressés d'offrir ce témoignage de sympathie à son mari et à son père que ce départ laisse dans le plus grand chagrin.

Dimanche dernier, Morinville célébrait la fête de son patron et de celui des Canadiens français, saint Jean-Baptiste. La température s'était mise de la partie, tout s'est passé d'une manière superbe. L'église était magnifiquement décorée pour l'occasion. Le choeur de chant nous donna une messe splendide; le digne curé de St-Joachim célébra la grand'messe, et le Père Smit, O.M.I., nous donna le sermon ou plutôt les sermons. De fait, comme Morinville possède en plus de ses 225 familles de langue française, 45 familles de langue allemande, 15 de langue flamande et une dizaine de langue anglaise, le prédicateur voulut bien adresser la parole en ces différentes langues. Il répondait par là au désir du curé qui s'applique à donner aux minorités la part qui leur revient, et voilà pourquoi, à Morinville, les différents groupes vivent dans l'harmonie la plus complète.

Dans le cours de l'après-midi, nos amateurs de balle-au-camp s'en donnèrent à l'envie et à la satisfaction de l'immense foule qui se trouvait sur le terrain. L'on était venu de tous côtés et l'on estime à quelques milliers les personnes qui prirent part à la célébration. Nous avons remarqué un nombreux clergé de la capitale et des paroisses environnantes. De plus, des laïcs de toute condition s'étaient volontiers mis de la partie, et pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons Son Honneur le juge Dubuc, et sa dame avec deux de leurs fils; l'honorable Charles Stewart, député du comté; M. Giroux, député de Grouard; M. St-Germain, député de St-Albert, MM. J. Julien, Mullins, Chatain et autres.

Durant la soirée, l'on donna une double représentation sur l'écran, et la salle ne put contenir la foule qui chercha admission pour la circonstance.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner les organisateurs de la fête qui n'ont rien ménagé afin de faire un succès de cette célébration, et qui ont eu la joie de voir leurs efforts couronnés d'un si franc succès. A eux d'abord, puis à tous nos visiteurs, nous disons de tout notre coeur un cordial merci.

—Corr.

CHAUVIN

A l'assemblée de dimanche dernier il a été décidé de fêter notre fête patronale de Saint-Jean-Baptiste dimanche le 3 juillet. Nous comptons sur la présence de plusieurs officiers de l'A.C.F.A. d'Edmonton. Nous invitons tous les Canadiens français de l'Alberta qui pourraient s'y rendre.

M. Célestin Delemont est revenu d'Edmonton ces jours-ci, ayant subi une opération assez grave.

MM. John Courchesne et M. Alexandre Benoit sont partis en auto la semaine dernière pour visiter la région de la Rivière-la-Paix. Ils sont accompagnés de leur famille, ainsi que de M. Armand Allard et M. Lionel Benoit. Nous leur souhaitons bonne chance, car il a beaucoup plu depuis qu'ils sont partis.—Corr.

CALGARY

M. S. Laureandeau, arrivé dernièrement de la Californie où il demeure depuis plusieurs années, nous est revenu avec l'intention de commencer un commerce de chaussures. Son magasin, situé sur la 8ième rue, sera ouvert cette semaine.

Nos citoyens fêtaient cette année notre fête nationale le jour même de la St-Jean-Baptiste. Le matin, grand'messe à l'église Ste-Famille, chantée par M. l'abbé Cunningham, de la paroisse Ste-Marie, assisté par M. le curé Beauregard, comme diacre, et de M. l'abbé Lebel, de Wayne, comme sous-diacre. Celui-ci a aussi donné le sermon du jour en déployant avec entrain et intérêt son sujet en appuyant avec beaucoup d'adresse et de goût sur son idée principale: "De tous les enfants né de la femme nul ne fut plus grand que Jean-Baptiste.

Le soir une foule nombreuse assistait à la séance récréative donnée par nos acteurs canadiens français d'Edmonton. Il était bien visible que l'assemblée était profondément émue: les pleurs coulaient de bien des yeux. Ces jeunes acteurs méritent certainement toutes nos félicitations. Ils nous ont récréés d'une manière honnête, instructive et intéressante.

Durant la séance le R. P. Hamel, S.J., donna une conférence sur l'éducation. Après différentes professions ou métiers qui occupent le monde, tous concourant à améliorer la société, il montra que pour les parents les écoles et les collèges travaillent par l'éducation à bâtir la nation forte et noble. Malheureusement l'éducation n'est pas toujours bien comprise par tous et bien des parents flattent les caprices et même quelques fois les vices plutôt qu'ils les corrigent et qu'ils forment aux vertus sociales et morales.

Dans le cours de ses remarques, le conférencier signala surtout le bon journal comme agent d'éducation.

M. le curé Beauregard lui succéda et rappela quelques souvenirs du collège, puisque le conférencier est un confrère de St-Hyacinthe.

Invité par M. le curé, le R. P. Tessier, O.M.I., curé de Pincher Creek, tire de belles leçons de la fête nationale.

Dimanche le 26, M. le curé nous donna la bénédiction du St-Sacrement après la grand'messe pour permettre à tous les membres de la paroisse de prendre part au pique-nique organisé par la société St-Jean-Baptiste au Park Shouldice, sur les bords de la rivière Bow, parc idéal pour une réunion de ce genre.

Nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous M. le curé et trois membres du clergé de langue anglaise: MM. Anderson, Cunningham et Mulville.

Avant de commencer les jeux, M. le curé fit la bénédiction des automobiles qu'il mit ensuite sous la protection de saint Christophe, le patron des automobilistes.

Durant cette bénédiction quelques membres de notre choeur paroissial chantaient le psaume "Benedictus" et le Magnificat.

M. le curé adressa la parole et expliqua la cérémonie qui venait de se dérouler sous nos yeux.

M. l'abbé Cunningham parla aussi en anglais sur la vie et les vertus de saint Christophe.

On nous dit que parmi ceux qui faisaient bénir leur automobile se trouvaient quelques-uns de nos frères séparés.

Il est décidé que dorénavant M. le curé Beauregard bénira les automobiles chaque année à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français pour demander au ciel sa protection et sa sauvegarde contre les accidents.

M. Miquelon, président du comité des jeux, et son assistant, se sont acquittés de leur charge avec un entrain qui ne laissait guère de repos aux coureurs.

Par mégarde on a donné à un autre le prix que l'on destinait à M. Joseph Auclair pour son dévouement à la cause française: une bouteille de shampoo pour l'entretien de ses cheveux.

Les gagnants aux courses et aux jeux étaient les suivants: Enfants de 4 à 10 ans, chacun un prix. Courses de filles de 11 à 15 ans, 1er prix, Denise Bolduc; 2ème prix, A. M. Rostaing; 3ème prix, M. Beauchemin. Courses de garçons de 11 à 15 ans, 1er, L. Bodeux; 2ème E. Lessueur; 3ème, Jos. Dery.

Courses de filles de 16 ans, 1er prix, M. Beauchemin; 2ème prix, R. Despins; 3ème prix, B. Despins. Courses de garçons de 16 ans: 1er prix, Albert Veilleux; 2ème prix, Lucien Auclair; 3ème prix, Paul Pelletier. Courses de dames, 1er prix, M. Loiselle; 2ème, Mme Chouinard; 3ème, Mme H. Boisselle. Courses d'hommes, 1er, A. Hébert; 2ème, H. Boisselle; 3ème, O. Trépanier.

Course—enfiler l'aiguille: 1er prix, Mlle M. Beauchemin et E. Lesueur; 2ème prix, Mme Chouinard et G. Simonin; 3ème prix, Mlle Y. Dupré et R. Chebillon.

Sauts en hauteur, 1er, R. Lesueur; 2ème, L. Auclair. Jeter l'anneau, 1er, M. Larivière; 2ème, Mme Minard; 3ème M. Bolduc. Jeter le poids, 1er, M. Loiselle; 2ème, M. Orr. Concours à deviner, un prix gagné par M. Nadeau.

Balle au camp—célibataires contres hommes mariés—gagné par les hommes mariés.

Tirage d'un numéro des cartes de membres gagné par M. C. Veilleux.

M. le curé nous annonce que durant la saison d'été, à partir de dimanche prochain, les messes à l'église Ste-Famille seront aux heures suivantes: basse messe, 8 h., grand'messe, 10 h.

RAHAB

Vendredi, le 10 juin, M. l'abbé Camille St-Pierre est venu visiter ses paroissiens de Rahab. A son arrivée, il alla à l'école et donna l'instruction religieuse aux enfants.

Le soir, M. St-Pierre eut le bonheur d'assister à une soirée organisée par Mlles Louisia et Alba Girard. Le programme suivant fut exécuté: 1. solo de cornet suivi d'un dialogue, "la fleur et le papillon", récité par M. C.-E. Brochu et Mlle D. Girard; 2. Solo de guitare. — Une prière à l'Ange Gardien, rendue par Mlle Pierrette Boudreault; 3. Solo de cornet.—La pièce de dix sous: finement interprétée par MM. Claude et Marcial Girard; 4. Solo de guitare.

Ici se place la tenue de l'assemblée du cercle de l'A.C.F.A. L'assemblée commença par la récitation de la prière. Puis, M. le président fit faire l'appel des membres par le secrétaire-trésorier, auquel 35 personnes répondirent. Nous sommes heureux d'annoncer que trois nouveaux membres se sont enrôlés dans notre cercle. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, plusieurs questions importantes furent discutées. Nous espérons bien que notre cercle fera du travail efficace et pratique. Le cercle tiendra régulièrement ses assemblées le troisième dimanche de chaque mois. L'assemblée terminée, on procéda à l'exécution de la suite du programme de la soirée. Il y eut plusieurs solos de cornet et de guitare exécutés par M. Thomas Louis Thivierge. Des chansons et des déclamations furent interprétées par Mlle Dolorès Girard, M. Maurice Brochu, Mlle Rose-Alba Girard, M. Donat Girard.

Avant la fin de la soirée, le cercle offrit un vote de remerciement à tous ceux qui avaient pris part au programme et en particulier aux jeunes qui ont vaincu leur timidité pour se mettre généreusement sur la scène. Le chant de "O Canada!" termina cette intéressante soirée.

—Corr.

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	33½
No 2 Nord	30½
No 3 Nord	28
No 4 Nord	26½
No 5 Nord	23
No 6 Nord	19
Fourrage	18
Avoine—	
No 2 C W	19½
No 3 C W	17½
Fourrage	16½
Orge—	
No 3 C W	21
No 4 C W	18
Seigle—	
No 2 C W	14
No 3 C W	12

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	51¾
No 2 Nord	48⅜
No 3 Nord	46⅜
No 4 Nord	45⅜
No 5 Nord	42⅜
No 6 Nord	39⅜
Fourrage	36⅜

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	53⅝
No 2 Nord	50⅝
No 3 Nord	47⅝
No 4 Nord	46¾
No 5 Nord	43⅜
No 6 Nord	36⅞
Fourrage	34⅞
Avoine—	
No 2 C W	33⅞
No 3 C W	31¼
Fourrage	31¼
Orge—	
No 3 C W	38½
No 4 C W	35
Seigle—	
No 1 C W	33⅛

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.25 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.25 à 3.50
Veaux de choix	5.00 à 5.25
" qualité moyenne	4.25 à 5.00
" communs	3.00 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.50 à 5.00
Bouvillons qualité moyenne	3.75 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	2.75 à 3.25
" ordinaire	2.00 à 2.75
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	5.00 à 5.50
" de l'année	3.50 à 4.50
Brebis	2.50 à 3.50
Porc à bacon	3.35

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80
Crème—	
Spéciale	.10
No 1	.08
No 2	.05
Oeufs—(Variations quotidiennes)	
Extras	.11
Frais No 1 (First)	.10
2ème qualité	.06
Oeufs craqués	.05

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Les volailles, ca paie

C'est étonnant, le nombre de gens qui sont encore férus de l'idée erronnée que les volailles sur la ferme, ce n'est pas payant.

"Les poules, ça ne paie pas", dit-on souvent avec dédain. "C'est pas avec des poules qu'on rencontre les termes de terre."

"Alors, pourquoi en gardez-vous?"

"Ben, on en garde parce qu'il en faut toujours. . ."

S'il en faut, il n'y a pas de raison pour que ça ne puisse pas rapporter des profits tout comme les autres départements d'ailleurs, quand ils sont administrés d'après des méthodes rationelles. C'est là tout le secret.

Fort de cette conviction que j'appellerai de défaitisme, on laisse végéter la basse-cour au petit bonheur, avec la conséquence inévitable que ses opérations se soldent avec un déficit chronique.

Plusieurs causes immédiates entrent en ligne qui concourent à ce résultat, et dont les deux principales sont sans contredit, le manque de sélection raisonnée, et une alimentation mal équilibrée; mais de ces deux causes, c'est encore la mauvaise ou le manque de sélection qui est la plus coûteuse, et cela se comprend tout de suite.

Si, dans un troupeau de cent poules, il y en a cinquante ou soixante qui sont mauvaises pondeuses, cela signifie que 50 p.c. ou 60 p.c. du troupeau consomme et ne rapporte pas. Cette proportion n'est pas exagérée; on la rencontre souvent dans les troupeaux de poules où on ne pratique pas la sélection, et c'est cette grande proportion non productive du troupeau qui absorbe tout le profit possible.

Pour beaucoup de cultivateurs, toutes les poules se ressemblent car très peu sont en mesure de distinguer chez une poule les traits caractéristiques de la bonne productrice.

En effet, toutes les poules se ressemblent à l'heure du repas. Les mauvaises absorbant autant d'aliments que les bonnes, mais il n'en est plus de même quand vient le moment de pondre.

Voyons un peu comment procède l'éleveur de bétail laitier qui connaît son affaire. Chaque sujet de son troupeau est sous observation constante et sa production soigneusement contrôlée. Si la moyenne est trouvée trop faible pour être profitable, l'animal est impitoyablement éliminé.

Le même procédé devrait s'appliquer avec la même logique aux volailles. Une poule dont la moyenne n'est pas supérieure au coût des aliments qu'elle consomme ne devrait pas être tolérée dans le troupeau. C'est une pensionnaire.

Seulement ici, le mode de contrôle n'est plus le même. Alors qu'il est relativement facile de contrôler le rendement d'une vache laitière, il est impossible, à moins d'avoir un poulailler pourvu de bons nids à trappe, de connaître la production individuelle des poules de son troupeau. Il est donc nécessaire de faire l'examen physique soigné de chaque poule et de ne conserver que celles chez qui les traits caractéristiques de la bonne productrice sont bien en évidence: éliminer tous les sujets indésirables, c'est-à-dire mal constitués, mal conformés et incapables de produire économiquement. Tous les oiseaux ne possèdent pas les même aptitudes à la ponte.

La sélection doit être faite aussi en vue de l'amélioration rapide du troupeau; il faut choisir les sujets d'élevage parmi les meilleures pondeuses, et, si possible, parmi celles dont les qualités de la ponte sont fixées depuis plusieurs générations.

Une première sélection peut se faire chez les poulettes au moment de les séparer d'avec les cochets, et une autre lorsqu'elles ont atteint leur pleine maturité. Plusieurs experts recommandent même une séléction mensuelle du troupeau.

Cette sélection est toujours un sujet d'étonnement pour le cultivateur chez qui elle a lieu une première fois, surtout quand il lui est démontré que la bonne moitié de son troupeau doit être éliminée, et comme très peu, malheureusement, connaissent la sélection, cela s'explique, dans une certaine mesure, pourquoi elle ne se généralise pas davantage. Il en est ainsi pour l'alimentation rationnelle. Mais ce manque de connaissances n'est pas un obstacle sérieux au succès en aviculture, car l'éleveur a toujours a sa disposition pour le guider les services des instructeurs des Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Pas un seul cultivateur n'a donc l'ombre d'une excuse pour supporter dans son troupeau des mauvaises productrices.

Une excellente méthode est d'intéresser les enfants à la basse-cour. Ils sont très observateurs et deviennent en peu de temps, avec une bonne direction, fort habiles à discerner les bonnes poules d'avec les mauvaises.

Je crois que si j'étais instituteur dans une école rurale, je donnerais souvent à mes élèves des démonstrations pratiques en classe de sélection des volailles, et j'exigerais ensuite des devoirs appropriés sur ce sujet. Ce serait du temps bien employé.

Pour l'édification de ceux qui croient que les volailles, ça ne paie pas, j'ai ici quelques chiffres très suggestifs recueillis dans la comptabilité du Club des Eleveurs de Volailles des Trois Pistoles.

Ce club fondé il y a un peu plus d'un an est sous la direction de Monsieur Justin Dubé, instructeur du Ministère Provincial d'Agriculture.

Chaque membre a débuté avec un nombre uniforme de 300 poussins de race pure.

Après avoir déduit 3 p.c. sur le capital engagé dans l'exploitation, et un autre 5 p.c. sur la dépréciation des immeubles, les opérations du club se soldent la première année par un profit net moyen de $76.70 par membre.

Pas un seul membre n'est arrivé en perte, et cela en dépit du fait que la plupart n'avaient aucune expérience dans l'élevage raisonné des volailles et que leurs connaissances en aviculture étaient nécessairement rudimentaires. Quelques-uns, même, ne sont pas cultivateurs.

Il n'est pas sans intérêt, je crois, de donner ici le résumé du bilan des opérations pour le mois de mai de la basse-cour de l'Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup qui est aussi membre du Club des Trois Pistoles:—

RECETTES

Nombre de poules	179
2297 oeufs; valeur	34.78
Ventes de viande	14.63
169 poulets, valeur	24.92
Oeufs vendus pour incubation	.80
Total	$75.13

DEBOURSES

Grain, Moulée et pâtée sèche	27.58	
Poussins achetés	12.00	
Total		$39.58
Profit net:		$35.55

Soit un profit de 19.4-5 par poule, et cela à une période de l'année où le marché des oeufs est ordinairement bas.

Ce n'est peut-être pas suffisant pour rencontrer des termes de terre, mais il ne manque pas d'autres "rencontres" inévitables que fait le cultivateur dans le cours de l'année. C'est alors qu'il trouve le produit d'une basse-cour moderne opportun.

J.-B. COTE.

Rimouski, juin, 1932.

CROCODILES ET. . . BETES A POIL

Nous n'avons pas parlé à nos lecteurs de renards et de bêtes à poil, depuis assez longtemps.

Est-ce à dire que le sujet ne soit plus d'actualité?. . .

Bien au contraire.

Il l'est encore, il le sera toujours, car, l'industrie de la fourrure est implantée dans la province pour y demeurer.

Il s'agira de la bien conduire.

Causons donc un brin du sujet:

Chacun s'en souvient, il n'y a pas un siècle, nous avions annoncé de retentissantes banqueroutes pour certaines renardières à la mode.

Elles se sont produites.

Ce n'était pas nécessaire d'être grand prophète, ni financier averti pour les voir venir.

Un peu de bon sens suffisait. Ces compagnies monstres organisées par des professionnels du genre, ces renards, visons et rats musqués vendus et élevés, au petit bonheur, par des gens incapables d'élever convenablement un coq, un veau ou un porcelet, c'en était assez pour prévoir des catastrophes, des fiasco complets.

Ils sont arrivés.

Est-ce qu'il fallait, est-ce qu'il faut du **bon sens**, à la tonne, pour comprendre que l'annonce suivante n'a pas de **bon sens**?. . .

Voyons ensemble le poulet. Il mérite d'être soigneusement examiné.

Dans un français barbare, encadrées de vignettes suggestives, on lit ces lignes:

"Cultivateurs! Cultivateurs! Faites l'élevage des renards argentés, enregistrés, l'industrie payante et prospère, et aidez à garder vos fils chez vous.

Prospère! s'occupe de l'élevage des renards argentés enregistrés! Il fait de l'argent, garde ses fils chez lui,—contents et heureux!"

Heureux! Prospère! Que je voudrais te connaitre, toi et tes fils!. . .

Et l'annonce continue: "L'élevage des renards argentés enregistrés, l'une de nos industries les plus profitables aujourd'hui, fortement recommandée aux cultivateurs et à tous ceux qui veulent en faire l'élevage, par le gouvernement (département d'agriculture)—hein? je ne crois pas cela moi—offre aux cultivateurs surtout l'occasion d'améliorer leur situation et leurs affaires considérablement.

Il y a toujours un marché continuel pour la fourrure des renards argentés enregistrés. L'Association des éleveurs du Dominion se chargeant de la vente des peaux.

Achetez-en un couple immédiatement, ce qui vous permettra d'augmenter votre stock sans autre déboursé, et bénéficiez comme nombre d'autres des profits de cette industrie". . .

Je vous fais grâce du reste!. . .

Est-ce qu'il fallait être financier averti pour savoir qu'il était, qu'il est insensé de payer $75.00 ou $100.00 pour la pension annuelle d'un couple de renards quelconque qu'il ne l'était pas moins d'acheter des renards au prix de $600.00, $800.00, $1,000.00 le couple et des visons au prix de $200.00 et $300.00?. . .

* * *

Quoi qu'il en soit, il demeure, qu'il s'élèvera encore des animaux à fourrure dans la province. Il importe donc de mettre cette industrie sur une base solide.

Pour cela il faut:

1.—Y bannir toute spéculation, puis, être capable de **risquer** du capital.

2.—Ne jamais payer des renards vivants plus de $200.00 le couple,—il peut y avoir de rares exceptions,—les visons canadiens, $25.00, les rats musqués $10.00.

3.—Apprendre soigneusement à faire cet élevage.

4.—N'élever que de beaux sujets.

5.—Autant que faire se peut, les garder chez soi.

* * *

A ceux qui ne sont pas capables de remplir ces conditions je dis:

"Méfiez-vous des beaux parleurs qui s'abattent déjà sur nos campagnes, qui, dans de beaux autos s'en viennent vous faire perdre votre temps et vous extorquer votre argent.

"Méfiez-vous des noms de personnes influentes qu'ils mettent devant vos yeux pour vous induire à prendre des parts dans telle ou telle compagni.

Souventes fois, elles ont été payées pour prêter leurs noms à cette affaire, ces personnes au nom ronflant et somptueux.

Autrefois, tous ces gens-là, on les appelait escrocs, canailles. . . voleurs.

Il paraît qu'aujourd'hui il faut dire spéculateurs, et spéculateurs honnêtes s.v.p., aussi longtemps qu'ils n'ont pas attrapé quelques mois de prison.

Va donc alors pour les **spéculateurs honnêtes**?. . . Mais, grands dieux, que serait-ce s'ils étaient malhonnêtes!!. . .

* * *

Concluons. A nos lecteurs incapables d'élever des renards, etc., nous conseillons de poser à messieurs les solliciteurs la question qu'un loustic adressait à l'un d'entre eux.

"Monsieur, vendez-vous des crocodiles?. . ."

"J'en voudrais un couple pour faire dévorer tous les coureurs de chemins qui veulent vivre aux dépens des habitants."

Pierre BEAULAC.

Les maladies des volailles

Quelques conseils au bon moment

Le Service de la Pathologie de la Division de l'hygiène des animaux du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, vient de publier le bulletin No 158, N.S., "Les parasites internes des volailles", où sont exposés les derniers résultats des recherches sur les parasites des volailles.

Une revue de ce bulletin révèle les détails suivants, d'un intérêt spécial:

Les jeunes oiseaux sont ceux qui souffrent le plus des parasites. Tenez-les éloignés des oiseaux adultes, et sur un terrain qui n'a pas porté de volailles depuis au moins un an.

Ne tenez jamais beaucoup de poules ensemble. Les parasites se concentrent ainsi sur une certaine étendue et les risques d'infection sont augmentés d'autant.

Ne gardez pas de dindons et des poulets dans un même parc. Les dindons portent les vers rouges aux poulets et les poules portent les germes de l'entéro-hépalite aux dindons dans les vers du caecum ou dans les oeufs de ces vers.

C'est par la bouche que les poulets s'infectent de coccidies, de vers ronds ou de ténias.

Les oeufs des vers sont infectieux après qu'ils atteignent une certaine phase de développement; en ce qui concerne les ténias, il faut pour cela qu'ils soient absorbés par certaines limaces, des colimaçons, des scambées ou des mouches, qui, à leur tour, sont mangés par les volailles. Un oeuf de ver ne produit qu'un ver, mais un coccidium donne naissance à un nombre immense de coccidies.

Les coccidies arrivent très rapidement à la phase infectieuse. Pour coccidiose la précaution la plus essentielle est d'enlever promptement les fientes infectés.

Tenez le fumier des volailles couvert et les cours sans déchets ni tas de mauvaises herbes, de paille ou de fumier qui peuvent servir de foyer de propagation pour les mouches ou les insectes.

Tenez les cours sèches. Remplissez les trous où l'eau séjourne. Fixez les robinets qui coulent. Les oeufs des vers et les coccidies se développent mal dans les endroits qui sont tenus secs.

Il vaut mieux prévenir que guérir. On réduira au minimum les pertes causées par les parasites en adoptant un système d'assolement dans lequel un même terrain ne peut être employé une deuxième fois pour les volailles qu'après un intervalle de quatre ans.

Lisez et faites lire "La Survivance"

Pour les femmes

CONSOMMONS BEAUCOUP DE MIEL

Les ruches sont de nouveau alignées et, dans chacune d'elles, la famille est complète.

Chaque matin, les abeilles ouvrières quittent le "foyer" pour accomplir leur tâche journalière.

Elles vont dans les campagnes et les prés, bûtiner le pollen des fleurs et, chargées de leur précieux fardeau, elles reviennent fidèlement, apporter aux travailleurs de l'intérieur, l'élément nécessaire à la fabrication du miel.

Lorsque les abeilles ont ainsi bien travaillé et qu'il est temps de recueillir la récolte mellifère, il ne faut pas seulement penser à la vente lucrative que l'on en peut faire. Vendre du miel aux autres, pour les faire se délecter, c'est évidemment une bonne chose; mais, ce qui est mieux encore, c'est de procurer à sa famille l'avantage de s'en régaler.

Il est depuis longtemps reconnu que l'on ne consomme pas assez de miel.

L'apiculteur, plus que tout autre, est blâmable de ne pas procurer à sa famille l'occasion d'en dépenser beaucoup.

Le miel est un nectar précieux que tout le monde aime.

En plus d'être un aliment, il est aussi un remède.

Il est souverain dans les maux de gorge, parce qu'il calme l'irritation.

Il constitue également un laxatif violent, mais il n'est rien comme le miel pour stimuler un intestin simplement paresseux. Pour l'intestin, il est préférable de le prendre au lever.

La dose ordinaire est une petite tasse à café.

Le miel est très facilement digéré. De plus, ses sucres sont très utiles au foie en ce sens qu'ils augmentent son pouvoir antitoxique. Les personnes, dont le foie fonctionne mal, devraient donc en user fréquement et il il vaudrait mieux, pour elles, qu'une médecine quelconque.

Considérons maintenant le miel au point de vue culinaire.

Au lieu d'employer toujours le sucre pour sucrer les divers aliments, pourquoi ne pas se servir de miel?

Le thé et le café édulcorés au miel sont vraiment délicieux.

Est-il rien de plus exquis qu'une coupe de crème épaisse à laquelle on a ajouté une couple de cuillérées à soupe de miel? Aucun sucre, si raffiné soit-il, ne peut communiquer à la crème une saveur aussi délicieuse.

Et, que dire de l'emploi du miel dans les pâtisseries?

Les beignes au miel sont les meilleurs qui soient.

Le miel fait encore des tartes, des biscuits et des gâteaux recherchés.

Rien ne vaut le miel comme addition à la crème fouettée devant accompagner une gelée ou un blanc-manger.

Une couche épaisse de miel étendue entre les parties d'un gâteau tranché, avant de le glacer, n'est pas pour en diminuer et le goût et la qualité, croyez-moi.

Mères de famille, faites des tartines au miel à vos petits pour leur goûter; étendez du miel sur les biscuits que vous leur donnerez, donnez-leur en comme dessert au repas.

Enfin, employez le miel libéralement, sachant bien qu'il est bon pour tous.

Surtout, si vous avez des ruches nombreuses et produisant du miel en abondance, n'allez pas en priver votre famille. Persuadez le père de vos petits que ces enfants, qui portent son nom, doivent être les premiers servis et que la vente ne doit se faire que lorsque ceux-ci en ont eu leur large part.

Le miel que l'on achète au magasin est-il toujours pur?. . .

Je voudrais le croire. En tous cas, je sais fort bien que le miel, parfois, se cristallise et, avant de terminer, je ne veux pas manquer de vous indiquer, mes chères lectrices, un moyen de remédier à la cristallisation du miel, moyen très simple, d'ailleurs.

Il suffit de placer le pot de miel cristallisé dans un récipient contenant de l'eau froide et de le mettre sur un feu doux. Lorsque l'eau sera arrivée au point d'ébullition (on ne laisse pas bouillir l'eau), le miel sera liquéfié et de nouveau propre à la consommation.

CLAUDETTE.

PATURAGE D'AUTOMNE

Les céréales produisent beaucoup plus de fourrage que les plantes vivaces des Prairies, dans les conditions de climat de l'Ouest canadien. Sans avoir la valeur nutritive des graminées et des légumineuses, l'avoine et le seigle d'hiver fournissent cependant un pâturage très apprécié et très utile.

L'avoine semée en juillet à la Sous-station expérimentale de Beaverlodge est restée à peu près verte jusqu'à la mi-octobre en certaines saisons. Ceci ne se voit, bien entendu, que sur les terres assez élevées, peu exposées à la gelée, et pas tous les ans. L'avoine cependant fait encore un pâturage très acceptable même lorsqu'elle est fortement pincée par la gelée. On a vu les vaches laitières brouter une récolte à moitié mûre d'avoine, même au commencement de l'hiver.

Le seigle d'hiver est la plante qui fournit la dernière verdure sur cette station en automne, et la première au printemps. Le seigle d'hiver, semé de bonne heure, peut être brouté en été, en automne et de nouveau au printemps. Le plus souvent, lorsque l'on désire le faire brouter en automne, on sème le seigle en juillet.

La navette fait un excellent pâturage d'automne mais il faut s'en servir judicieusement, car le danger de la météorisation pour les ruminants est toujours à craindre.

Le blé d'Inde, planté en rangées très espacées à la place de la jachère d'été, fournirait une petite quantité de paissance en automne qui aidera peut-être à empêcher la terre de se soulever au vent.

W. D. Albright, Régisseur de la Sous-Station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alta.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Coin des Avant-Gardes

DONNELLY

L'Avant-Garde Belhumeur

"Cercle Langevin" — Huitième assemblée, vendredi, le 17 juin 1932

Après les prières d'usage, notre directrice nous annonce que la prochaine assemblée mensuelle de l'Avant-Garde aura lieu le 24 juin à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale. Donc, nous tenons aujourd'hui la dernière séance hebdomadaire de notre Cercle pour la présente année scolaire.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée, les points de "Bon Langage" sont recueillis. M. E. Fillion est classé premier du "Camp Dollard des Ormeaux" et Mlles A. Tanguay et B. Dandurand, premières ex-aequo du "Camp Madeleine de Verchères".

C'est au tour de Mlle Maisonneuve de se faire professeur aujourd'hui: elle nous donne les termes français du jeu de "tennis". Attention, les avant-gardistes, parlez français au jeu!

Le travail de la semaine est ensuite distribué en vue de l'assemblée générale; il s'agit de rédiger "Le credo des avant-gardistes".

Puis, notre directrice nous exhorte à nous suivre davantage sur le BON LANGAGE et à nous adonner à la BONNE LECTURE. Elle nous invite spécialement à fréquenter la bibliothèque paroissiale au cours des vacances.

L'assemblée se termina par la prière et le chant national.

Cercle Taché. — La réunion du 10 juin revêt un caractère spécial. Depuis quinze jours, les membres du cercle ont demandé à leur présidente honoraire, liberté entière pour organiser en secret une de leurs dernières séances. La discrétion est si grande que l'auditoire ignore absolument cinq minutes d'avance ce qui doit lui être présenté. Nous avons le bonheur d'avoir au milieu de nous, les membres du Cercle La Vérendrye accompagnés de leur digne présidente honoraire, Mlle L. Vandereagen.

On ouvre l'assemblée par la prière. Suit la lecture des minutes de la dernière réunion, lesquelles sont adoptées. Nos élèves font entendre leurs notes joyeuses dans un premier chant, lequel est précédé d'un morceau de piano par Mlle Thérèse Dandurand. Dans une saynète très intéressante, les fillettes couronnent la Reine de la Bonté. Nous écoutons avec plaisir le chant de la fable "La cigale et la fourmi". La saynète "Un diner chez une amie" composée par la troisième conseillère, Mlle Victoria Gagné, prouve le dévouement de l'auteur. De nouveau, nos jeunes choristes viennent montrer leur bonne volonté.

Mlle Delima Lemay est ensuite chargée par ses compagnes du mot de remerciements adressé à leur présidente honoraire pour le travail accompli au milieu d'elles.

Mlle L. Vandereagen invitée à prendre la parole félicite les jeunes initiateurs de la présente réunion, laquelle a d'autant plus de valeur qu'elle est le produit de leur propre travail et le prix de récréations sacrifiées. La présidente honoraire n'a que des encouragements et des félicitations à l'adresse de ses chers enfants. Chaque membre de l'Exécutif du Cercle La Vérendrye dit son bonheur d'avoir assisté à cette assemblée.

La prière et l'hymne national terminent la réunion.

—oOo—

La montre de Lincoln

On vend en ce moment, à Oslo, une montre historique: la montre qui fut donné à Abraham Lincoln pendant la guerre civile. La montre sortait des ateliers de Bréguet, et Lincoln s'en servit pendant toute la guerre. Un Français qui avait servi sous les ordres du grand président des Etats-Unis l'acheta pour la somme de 40,000 francs: cet argent servit à venir en aide aux victimes de la guerre.

La montre, qui passa ensuite aux mains de l'héritier de l'acheteur français fut vendue à un banquier allemand. On ne savait plus ce qu'elle était devenue jusqu'à ces jours derniers, où on apprend qu'elle est en vente à Oslo.

Voilà un souvenir historique que nombre d'amateurs se disputeront.

—oOo—

Madeleine de Verchères

Plaidoyer en faveur de sa canonisation

Nos lecteurs seront sans doute heureux de lire la composition qui a valu à son auteur, M. U. Loiselle, Juniorat St-Jean, l'honneur de remporter la palme dans le concours de composition française sur Madeleine de Verchères, catégorie des collèges et couvents.

MADELEINE DE VERCHERES

Madeleine de Verchères était fille d'un officier retraité du régiment de Carignan.

Son père était à Québec et sa mère à Montréal lorsqu'à l'âge de quatorze ans, elle défendit presque seule le fort de Verchères contre une bande d'Iroquois.

Mais ses faits héroïques ne se bornèrent pas là. Après son mariage avec M. de la Pérade, elle sauva la vie à ce dernier pendant une querelle qu'il eut avec deux gigantesques Iroquois.

* * *

Pour canoniser une personne, il faut que ce soit chose prouvée qu'elle a pratiqué durant sa vie à un degré héroïque, les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité, ainsi que les vertus naturelles de Justice, de Force, de Prudence et d'Humilité. En outre, il faut qu'au moins deux miracles soient attribués aux supplications de cette personne auprès de Dieu.

Si nous réussissons à prouver la première partie de cet énoncé, tout ce que peuvent faire les hommes en vue d'une canonisation, sera accompli. Dieu seul, s'il le veut, peut accomplir le reste.

* * *

Lorsque Madeleine de Verchères vit les barbares fondre sur le fort de Verchères, elle prit la fuite vers les fortifications en se recommandant à la Vierge: "Vierge sainte, Mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours aimée et honorée comme ma tendre mère; ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve. J'aime mille fois mieux périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connait pas."

Madeleine de Verchères croyait donc que Marie pouvait lui porter secours. Mais elle la nomme: Mère de mon Dieu. Elle croyait donc aussi que Dieu existe puisqu'elle en parle. Il est tout simple de conclure que Madeleine possédait la Foi.

Non seulement elle avait foi en Dieu et en Marie, mais elle croyait aussi en leur pouvoir. Or lorsqu'on demande quelque chose à quelqu'un qui est assez puissant pour nous l'accorder, on espère bien qu'il le fera. Madeleine s'exprima ainsi: "Ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve." C'est-à-dire, portez-moi secours. Il faut donc croire que Madeleine espérait contre tout espoir.

Un autre exemple de la confiance de Madeleine. Lorsque M. Fontaine parut sur le fleuve, Madeleine rassembla la garnison et leur adressa ces mots: "Cette famille est exposée à une mort certaine. Qui de vous ira les avertir et les escorter jusqu'ici?" Personne ne répondit et l'héroïne y alla elle-même:

Si elle avait cru que tôt ou tard, tous les occupants du fort tomberaient dans les mains de l'ennemi commun, elle se serait dit: mourir à présent ou mourir demain, cela se vaut. Il n'est pas la peine de se déranger pour procurer à ce pauvre M. Fontaine quelques instants de plus de vie.

Donc Madeleine avait la vertu d'Espérance, celle des malheureux.

Le soir de ce premier jour, elle adressa ces mots à ses soldats: "Dieu nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, mais il faut prendre garde de ne pas tomber cette nuit dans leurs filets. Pour moi, je veux vous faire voir que je n'ai point peur; je prends le fort pour mon partage avec un homme âgé de quatre-vingts ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, La Bonté et Gachet, mon des deux soldats, vous irez à la redoute avec les femmes et les enfants, comme étant l'endroit le plus sûr. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute pour peu que vous combattiez."

"Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée à vos yeux." Se peut-il une parole plus héroïque? Je ne le crois pas. Quand je serais brûlée et hachée, ne me portez pas secours de peur qu'en le faisant vous ne tombiez victimes de votre dévouement. Madeleine de Verchères préférait mourir que de voir ses compagnons d'infortune s'exposer pour elle. C'est la preuve d'une charité héroïque.

"Ainsi je sauvai mon mari et mon fils âgé de douze ans sauva sa mère." Madeleine aurait tout simplement pu dire: j'ai sauvé mon mari, sans nul danger que la vérité ne parvint aux yeux des hommes. Mais elle ne le fit point. Elle préféra dire la vérité: elle écrivit sans arrière pensée la pure et simple vérité; non pour passer pour une héroïne, mais pour rendre à chacun ce qui lui était dû, à elle comme aux autres. Voilà ce qui dénote chez elle un puissant esprit de justice.

Comme fille du sieur de Verchères, Madeleine savait que lorsque ses parents étaient absents, elle était en charge de leurs biens comme de ceux des paysans. Une partie des habitants avait été massacrés, leurs biens dévastés. Ceux qui restaient ne possédaient plus que leur vie, ce que les Iroquois voulaient encore leur enlever. Mais ils comptaient sans Madeleine. Celle-ci savait qu'il était de son devoir de protéger ce qui restait des malheureux habitants de Verchères de toute la force de son pouvoir. Ce devoir n'était pas sans danger. Madeleine le savait; elle ne fléchissait pas sous le fardeau qu'elle sentait peser sur ses épaules. Beaucoup plus, lorsqu'elle vit la famille Fontaine dans un si pressant besoin, elle alla à sa rencontre pour l'en avertir, au péril de sa propre vie.

Il est donc certain que Madeleine de Verchères possédait la vertu de force.

"Il était environ une heure après minuit lorsque la sentinelle du bastion de la porte cria: "Mademoiselle, j'entends quelque chose". Je m'avance et je découvre à la faveur de la neige que ce sont des bêtes à cornes. Quelqu'un remarqua: "Il faut ouvrir pour les faire entrer".—"A Dieu ne plaise, repartit Madeleine, vous ne connaissez pas encore tous les artifices de ces sauvages. Ils marchent sans doute après ces bestiaux couverts de peaux de bêtes, pour entrer dans le fort si nous sommes assez indiscrets pour en ouvrir la porte." Comment après avoir pris toutes les précautions nécessaires, elle jugea qu'il n'y avait point de risques à ouvrir la porte. Néanmoins, elle appela ses deux frères avec leurs fusils chargés, en cas de surprise.

Madeleine est prudente. Elle prend toutes les précautions nécessaires pour découvrir les artifices des sauvages. Mais elle n'est pas peureuse par prudence. Une fois qu'elle s'est aperçu qu'aucun ennemi ne suit les bestiaux, elle fait entrer ces derniers après avoir appelé deux fusils chargés en cas d'alerte au dernier moment.

La vertu la plus difficile à posséder c'est l'humilité. Cela n'est pas étonnant puisqu'elle synthétise pour ainsi dire un bon nombre des autres vertus, telle, la justice.

Madeleine n'a écrit le passage de sa vie qui parut dans le journal la "Survivance" que sur l'ordre exprès de M. de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France. Après avoir reçu cet ordre d'une personne ayant l'autorité nécessaire pour donner un tel ordre et sachant bien que par ce récit M. de Beauharnois obtiendrait plus facilement du secours de la France, elle obéit. Elle écrit ce passage héroïque de sa vie sans arrière pensée d'orgueil. Si elle en avait eu, elle n'aurait certainement pas écrit ce passage où elle répond à M. de la Monnerie qui venait la dégager: "Monsieur, soyez le bienvenu. Je vous rends les armes."—"Elles sont en bonnes mains."—"Meilleures que vous ne croyez." Si elle n'avait agi que pour se rendre glorieuse aux yeux des hommes, elle n'aurait pas écrit cela, pensant: "Que pensera-t-on de moi? On me jugera comme une orgueilleuse et je ne le veux pas."

Mais ce n'est pas le "qu'en pensera-t-on" qui la préoccupe. M. de Beauharnois lui a demandé d'écrire ses exploits, elle obéit simplement et candidement, pour rendre service à sa patrie et à son gouverneur.

Pour agir ainsi, il faut certainement être humble, et, plus qu'humble, il faut être saint.

* * *

Nous venons de démontrer, très imparfaitement il est vrai, que Madeleine de Verchères a pratiqué, durant sa vie, les vertus nécessaires pour être béatifiée.

Si par bonheur, nous réussissions nous Canadiens français, à faire canoniser notre héroïne, quel éclat ne jetterait pas sa gloire dans nos annales historiques et religieuses. Nous aussi, nous aurions notre "Jeanne d'Arc." Non une Jeanne envoyée de Dieu, mais une Jeanne ayant foi en Dieu et étant secourue par Lui. En fin de compte, ce serait la première sainte vraiment canadienne.

On objectera que les Bienheureux martyrs canadiens sont plus grands, et pour la béatification, et pour l'héroïsme chrétien, mais ce ne sont pas de vrais Canadiens. C'est du sang français qui coulait dans leurs veines. Ils étaient nés et avaient été élevés en France, quoiqu'ils étaient venus mourir au Canada; tandis que Madeleine était née sur le sol canadien.

Prions pour que Dieu nous écoute et fasse enfin sortir de l'oubli les sublimes vertus de la "sainte de la patrie canadienne."

U. LOISELLE,
Juniorat St-Jean.

LES DEBUTS DE HITLER

Ils furent retentissants, aussi ne les a-t-on pas oubliés.

C'était en 1923. Ses partisans avaient organisé à Munich une réunion où il devait prendre la parole. Quand il arriva à la brasserie Burgerbrau où se tenait le meeting il fut acclamé et, tout de suite, il se leva pour parler, mais auparavant on le vit prendre le revolver et tirer deux coups de feu. On entendit deux coups de feu. "C'était M. Hitler qui venait de les tirer dans le plafond.

"Il vise haut", dit-on alors.

Les événements récents prouvent que l'on ne se trompait pas.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Pourquoi du francais dans nos écoles

L'avenir est à celui qui s'empare de l'âme des jeunes, aussi assiste-t-on un peu partout à un duel émouvant. Les fils de lumière et les enfants de ténèbres ont engagé la bataille sur le terrain scolaire. Il y a une position qui attire tous les regards, un point où se concentre la lutte; c'est l'enfance et la jeunesse qui gardent en leur sein le secret des destinées.

Les catholiques ne doivent pas se laisser vaincre dans cette lutte.

Par ailleurs, nous, les Canadiens français, nous avons des difficultés spéciales à surmonter. Comme nos compatriotes de langue anglaise, nous voulons des écoles où la religion soit enseignée à nos enfants.

Mais nous voulons aussi que dans ces écoles, soit enseignée la langue de nos pères; qu'à nos enfant d'aujourd'hui soit racontée l'héroïque histoire de nos aïeux, qu'à nos hommes de demain l'on parle de nos aspirations nationales. Ce sera là, du reste, le plus sûr moyen de garder bien ancrée dans l'âme des nôtres la vieille foi catholique.

Au surplus, quelle race vivant en ce Dominion, pourrait nous contester le droit commun à chacune, de vouloir demeurer groupe ethnique distinct en ce pays? Ce n'est pas la diversité des races qui a mis un obstacle au progrès, à la richesse et à la gloire de l'Angleterre. L'Anglais, l'Irlandais et l'Ecossais ont par leur talent, leur énergie et leur courage combinés, apporté chacun leur appoint aux triomphes de l'Empire. Pourquoi, sur la terre libre d'Amérique, les descendants des Français, découvreurs et pionniers, n'auraient-ils pas, eux aussi, le **droit de développer leurs facultés natives** suivant leurs tendances ancestrales et de contribuer, à leur manière, à l'expansion de la Patrie Canadienne? C'est ce qu'avait bien compris un de nos plus intelligents gouverneurs, le sympathique lord Elgin, quand il écrivait ces lignes toujours pleines d'actualité et que nous ne saurions trop répéter: "L'action réciproque des idiosyncrasies nationales, loin de nuire à la prospérité commune introduit dans notre existence une verdure, une fraicheur, une impulsion eclectique qui, sans cela, ferait défaut."

C'est inspiré par ce bel idéal que nous avons vu avec une vive joie quelques-uns des nôtres se lever, calmes et dignes, jeter les bases de cette association de l'A.C.F.A. pour proclamer nos droits en matière éducationnelle. Par cette association, en effet, et par l'école, se perpétuera ce que Maurice Barrès a appelé le miracle canadien. Ainsi survivra notre nationalité et nous constaterons, avec Balfour, qui croyait énormément aux nationalités distinctes que cette survivance de notre race conduira "à une vie nationale plus haute, plus intense, dans laquelle chaque particulier n'est pas oublié;"

Pour obtenir ce résultat si désirable, il faut être fort, et une condition essentielle de force, et par suite du succès, c'est l'association. Elle repose sur ce principe évident que l'union des énergies — intelligences, volonté, activité — donne une résultante plus puissante, et que plusieurs peuvent faire ce qu'un seul ne saurait faire.

L'association, voilà le fait nouveau, ou plutôt, le fait renouvelé, qui caractérise notre époque. Pour le mal et pour le bien est vraie la parole de Joseph de Maistre "Une association d'hommes marchant vers un but déterminé ne peut être vaincue que par une association contraire".

Pourquoi ne nous dirions-nous pas alors que notre faiblesse est dans notre manque d'organisation, dans notre manque de cohésion.

Donc, notre survivance, comme groupe ethnique dans cette province exige que nos enfants reçoivent une éducation bilingue et l'association de l'A.C.F.A. doit y veiller en procurant à nos écoles des instituteurs et institutrices bilingues et stimuler cette formation française par les concours français qui ont donné de si beaux résultats dans les années passées.

Réponse à Franc et Sans Dol

Votre lettre où vous traitez de la langue française comme langue commerciale refute bien des dictons qu'on entend dans certains milieux canadiens-français.

"Que mes enfants sachent l'anglais et ils se tireront bien d'affaire. Est-ce que tout ne se fait pas en anglais maintenant!"

Dans la chaleur de la discussion, n'a-t-on pas été jusqu'à nous traiter de fauteurs de discorde, d'esprits étroits, et même d'hypocrites, alors que les apôtres du français ne se faisaient pas l'interprète d'un chacun pour défendre une cause qui devrait nous être chère à tous.

Me serait-il permis, "Franc et Sans Dol", pour confirmer ce que vous énonciez avec tant de preuves à l'appui, reproduire un dialogue entendu à la Chambre des Communes en 1928 entre M. C. H. Cahan, député conservateur de Montréal et M. Hocken, député, et orangiste acharné à propos de l'universalité de la langue française dans le commerce.

M. Cahan. — Je regrette les malheureuses paroles de M. Hocken, qui a dit que la langue anglaise est une garantie de paix. J'en doute fort. Prenons par exemple l'Amérique du Sud, et dans cette Amérique la Colombie, particulièrement, et l'on constatera très vite qu'avec une langue autre que l'anglais, sous un ciel qui n'est pas du tout le nôtre, la culture de l'esprit, des arts, est infiniment supérieure à la nôtre.

M. Hocken—Je n'ai jamais voulu prétendre qu'il en était autrement.

M. Cahan—Vous ne pourrez jamais supprimer la langue espagnole au sud de Rio Grande, ni la langue portugaise du Brésil, ni la langue française du Canada.

M.—Hocken—Très bien! maintenant, vous devez vous sentir plus à l'aise.

M. Cahan—Et j'ai bien l'intention d'en agir ainsi toutes les fois que vous essayerez, comme député ou comme conservateur, de faire accroire le contraire.

M. Hocken—Je n'ai rien dit de mal contre la langue française. Je n'ai dit, et rien de plus, que la langue anglaise devenait la langue du commerce.

M. Cahan—La langue anglaise devient le moyen de communication dans l'intérieur de l'Amérique, si par Amérique vous entendez les Etats-Unis.

M. Hocken—Plutôt moyen mondial de communication commerciale.

M. Cahan—Rien de plus faux. Le plus grand atout que nous ayons, ici au Canada, pour faire progresser notre commerce avec l'Amérique du sud, c'est **la présence chez nous de trois millions de Canadiens de langue française. La langue commerciale du monde n'est pas faite d'une seule langue en particulier. Il est composé des langues des peuples avec qui nous voulons faire des affaires.** La connaissance de plusieurs langues, une expérience de tous les jours le prouve, permet de connaitre la pensée et l'esprit de l'étranger d'une façon qu'il serait impossible d'obtenir autrement.

Si nous voulons pour notre pays la paix et la concorde, paix et concorde plus précieuses chez nous qu'en Europe, il faut au moins connaitre les deux langues officielles de notre pays, pour nous la langue des millions de Canadiens qui sont nos frères, et dont le concours est absolument nécessaire pour faire du Canada une véritable nation."

Ce témoignage d'un homme de langue anglaise s'ajoutant à tant d'autres démontre toute l'importance de connaitre les deux langues officielles de notre pays, tant pour l'élément anglais que pour les Canadiens français.

Aux raisons de bonne entente et de meilleures relations commerciales s'ajoute pour nous le point de vue religieux. Un Canadien français peut apprendre deux ou plusieurs langues mais il ne peut abandonner la sienne pour une autre, la langue anglaise en particulier, sans mettre en danger ses croyances religieuses. Des faits nombreux l'attestent et l'expérience de chaque jour le prouve. Ainsi travailler pour avoir un meilleur enseignement du français dans nos écoles, c'est travailler dans l'intérêt général des deux plus grandes races qui vivent ici.

Loin de tendre à la discorde, un tel mouvement cherche à assurer la concorde et la paix chez les individus ainsi que l'exprimait un autre homme politique Sir Robert Falconer: "Si au Canada les citoyens de langue anglaise apprenaient le français comme les Canadiens français apprennent l'anglais toute mésentente disparaitrait."

Peut-on alors logiquement nous blâmer, ainsi que tous ceux qui s'occupent de cette si importante question?

"Sans Rancune."

L'esprit d'à propos

Un facétieux professeur de droit interrogeait successivement quatre candidats:

—Monsieur, dit-il au premier, j'ai l'usufruit d'un âne, qu'en fais-je?

Le premier candidat ne dit mot.

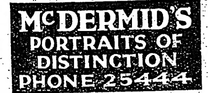
Il s'adresse au second, au troisième, même silence. Enfin, lorsqu'il pose son petit logogriphe au quatrième, celui-ci répond de l'air le plus tranquille:

—Monsieur, la loi est formelle, vous devez en jouir en bon père de famille.

Tête de l'examinateur!

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta



Nouveau membre du Barreau



M. Lucien Maynard, B.A., LL. B.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Lucien Maynard vient d'être admis membre du Barreau albertain par S. H. le juge Tweedie.

En présentant M. Maynard à S. H. le juge Tweedie, M. Woods de la firme légale Woods, Field, Craig et Hyndman, souligna fortement les qualités de travail et de ténacité du nouvel avocat. Il déclara que M. Maynard avait été l'élève le plus appliqué qui ait passé par leur firme.

M. Lucien Maynard est né à Montréal le 17 février 1908. Il vint dans l'Ouest, à Cluny, en 1909. En 1919, il alla au Collège Mont St-Louis, à Montréal, et commença en septembre 1921 ses études classiques au Collège des Jésuites de cette ville.

Il obtint, en 1928, son degré de B.A., cum laude, de l'Université Laval, Québec. A l'automne de la même année, il commençait ses études de droit à l'Université de l'Alberta pour décrocher le titre de LL. B. (Bachelier en loi) le 15 mai 1931. Il fit sa cléricature au bureau de Woods, Fields, Craig et Hyndman, à Edmonton.

M. Lucien Maynard s'est toujours intéressé aux oeuvres nationales et religieuses des Canadiens français. Depuis un an, il est le président du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C.

Au dernier congrès de l'A.C.F.A., il fut élu membre de l'Exécutif, qui lui confia la direction du dernier concours de français.

La "Survivance" est heureuse de féliciter ce jeune compatriote qui saura, nous n'en doutons pas, se tailler une place de premier choix dans les rangs des disciples de Thémis.

M. Maynard nous quittera sous peu pour s'établir à St-Paul où il exercera sa profession avec son associé, M. W. G. Fuller, avocat à St-Paul.

Bonne chance! Bon succès!

SAINT-PAUL

Voici le résultat d'un tournoi au jeu de dames canadien joué récemment à Sainte-Lina entre l'équipe de Sainte-Lina et celle de Saint-Vincent pour le championnat d'Alberta pour équipe.

1ère série

Sainte-Lina—		Saint-Vincent—	
M. Vallée	1	J.-E. Primeau	0
Chs Durocher	½	I. Paradis	½
D. Bilodeau	1	O. Paradis	0
Art. Vallée	1	A. Parenteau	0
	3½		½

2ème série

Sainte-Lina—		Saint-Vincent—	
M. Vallée	1	A. Parenteau	0
Art. Vallée	0	J.-E. Primeau	1
D. Bilodeau	1	I. Paradis	0
Chs Durocher	½	O. Paradis	½
	2½		1½

3ème série

Sainte-Lina—		Saint-Vincent—	
Art. Vallée	½	O. Paradis	½
M. Vallée	1	I. Paradis	0
D. Bilodeau	½	J.-E. Primeau	½
Chs Durocher	0	O. Gervais	1
	2		2

4ème série

Sainte-Lina—		Saint-Vincent—	
Art. Vallée	½	I. Paradis	½
M. Vallée	1	O. Paradis	0
D. Bilodeau	0	O. Gervais	1
Chs Durocher	0	J.-E. Primeau	1
	1½		2½

Le résultat a été de 9½ en faveur de Sainte-Lina et de 6½ en faveur de Saint-Vincent. Par le fait même Sainte-Lina avec sa vaillante équipe devient champion d'équipe de l'Alberta. Ce tournoi a été joué le 19 juin 1932. Nous profitons de l'occasion pour la féliciter de sa victoire qui est la première qu'elle remporte depuis qu'elle joue contre Saint-Vincent. Sainte-Lina avait une nouvelle recrue qui a certainement fait bonne figure sur son équipe et a beaucoup contribué à sa victoire. Du côté de Saint-Vincent on remarquait, M. J.-E. Primeau, un ex-joueur de l'équipe de Saint-Paul qui a fait très bonne figure contre Sainte-Lina. Nous devons dire que M. I. Paradis qui dans le passé donnait toujours de deux à trois points pour Saint-Vincent n'a réussi à faire qu'un point. Il faut voir en lui une indisposition qui l'a empêché de donner son meilleur rendement. Saint-Vincent fut privé des services du non moins redoutable ex-champion d'Alberta, René Bruneau, qui fut empêché d'y aller par des circonstances incontrôlables. Saint-Vincent compte donc se reprendre avec son équipe au complet et cela, je crois, durant cet été même afin de tenter sa revanche. Il faut avouer qu'avec tous ses joueurs au complet il peut faire mieux.—Comm.

"En route pour un Sacre"

Est en vente à la "Survivance", à 50 sous l'exemplaire

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce récit des fêtes du sacre de S. E. Mgr Pierre Fallaize, O.M.I., évêque titulaire de Thmuis.

Empressez-vous de l'acheter et contribuez ainsi à la diffusion du bon livre et du livre canadien français.

Adressez votre commande à la "Survivance": 50 sous l'exemplaire; $4.50 la dz.; $30. le cent.

LEGAL

Dimanche dernier, S. Exc. Mgr O'Leary était de passage en route pour Waugh où devait avoir lieu la bénédiction d'une église.

Vendredi dernier, notre curé Goutier nous arrivait d'Edmonton où après son opération il a suivi la retraite diocésaine. Nous sommes heureux de le revoir au milieu de nous.

Le curé Normandeau rendait une courte visite à ses soeurs de Legal la semaine dernière.

Nous sommes heureux d'annoncer le grand succès de la campagne de recrutement des membres de l'A.C.F.A. Jusqu'à présent Legal n'a jamais répondu généreusement à la voix de nos chefs, mais le besoin d'union commence à se faire sentir, car que peut-on faire avec nos petites forces personnelles? Si nous voulons être forts dans la lutte sournoise qu'on déclanche contre nous il faut absolument nous unir. Notre assemblée régulière qui n'a pu avoir lieu le 15 du mois à cause du mauvais temps se tiendra le 28 juin. Un grand nombre de personnes ont promis d'y assister et nous espérons que ce sera une de nos meilleures assemblées. Le P. Adalbert, O.F.M., a préparé une conférence intéressante.

Plusieurs de nos paroissiens sont allés dimanche dernier à Waugh et à Morinville où se tenaient à l'un un pique-nique et à l'autre la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche prochain, nous aurons la célébration de notre fête nationale qui débutera par la grand'messe solennelle à 10 h. 30. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Cozanet, O.M.I., curé de Saint-Albert. Dans l'après-midi, il y aura sur le terrain d'amusements différentes attractions et la fanfare "Citizen's" d'Edmonton donnera un répertoire de morceaux choisis. Trois équipes Vimy, Mearns et Legal prendront part au tournoi de balle au camp. Des lunchs seront servis ainsi que des rafraichissements. Le soir aura lieu une double séance de vues animées parlantes. C'est la première fois que nous aurons des vues parlantes à Legal. La pièce est du plus haut intérêt et a attiré les foules partout où elle fut donnée. Elle est intitulée "Merely Mary Ann". La première séance commencera à 6 h. 30 avec des prix d'entrée de 15 cents pour les enfants et 30 cents pour les adultes. Une deuxième séance commencera à 9 h. avec un seul prix d'entrée de 40 cents. Nous comptons sur la présence de nos voisins et amis pour célébrer notre Saint-Jean-Baptiste. N'oublions pas la date: c'est dimanche prochain, le 3 juillet.

La comédie "La marraine de Charley" que l'on exerçait depuis quelque temps ne sera donnée qu'au cours du mois prochain. Les acteurs à cause de circonstances imprévues ne sont pas prêts pour le 3 juillet. La date sera publiée ultérieurement.

Baptêmes: Sont nés le 19 juin à M. et Mme Philippe DeChamplain, deux jumeaux, baptisés par le P. Adalbert, O.F.M., sous les noms de Joseph Norbert Azarie, et de Roland Joseph Isidor. Parrains et marraines respectifs: M. et Mme Azarie Brisson; M. et Mme Isidor DeChamplain.

Le 26 juin est née à M. et Mme Floribert Lafond une fille baptisée sous le nom de Marie Alice Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Labonté.—Corr.

Coin des BONNES AMIES

Le ciel était un peu sombre, le jour du pique-nique, mercredi dernier, mais les sourires rayonnants des Bonnes Amies dissipèrent les quelques nuages ombrageux. Lorsque le groupe sembla complet, 28 jeunes filles s'acheminèrent vers le terrain de golf municipal. Après une courte marche, on arriva au lieu du pique-nique et les préparatifs commencèrent. Peu après, toutes furent occupées à faire rôtir, et surtout à consommer les "weiners". Pour aider à la digestion, une partie de balle au camp fut organisée, mais à peine fut-elle commencée qu'il fallut songer à un abri à cause de la pluie qui commençait à se faire sentir.

Grâce à quelques bons Samaritains, la fête fut cependant sauvée.

La Secrétaire.

SAINT-VINCENT

Belle soirée à St-Vincent à l'occasion de la solennité de la fête de St-Jean-Baptiste.

Depuis plusieurs semaines notre vaillante jeunesse se préparait à donner à notre fête nationale un éclat tout particulier.

Elle a lieu de se féliciter pour le beau succès obtenu et toute l'assistance ne leur a pas ménagé les applaudissements.

Non seulement les gens de St-Vincent mais aussi ceux des paroisses environnantes s'étaient donné rendez-vous à ce ralliement patriotique. On en coptait même de Morinville: M. et Mme Ernest Daoust et leur fille Lucie; M. et Mme Gérard Rousseau.

Le programme débuta par des morceaux de piano où se firent remarquer Mlles Yvette St-Arnault, Marguerite Mercier, Gracia Tardif et Jeanne Langevin. Puis vint le clou de la soirée, dans le drame si pathétique en trois tableaux: "Ils sont un peuple sans histoire", par le Frère Victorin des Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. Arthur Roberge réussit on ne peut mieux à personifier un Lord Durham à l'âme grande et noble, mais terriblement préjugé par l'esprit politique anti-canadien-français qui régnait alors au parlement de Londres. Buller, secrétaire de Durham, rôle rempli avec bonheur par M. Jocelyn St-Arnault.

Mlle Marguerite Mercier fit vibrer tous les coeurs dans son envolée vibrante, vengea tous ces compatriotes de l'injure infligée par le gouverneur général de l'Amérique britannique du Nord en lui prouvant par ce seul trait de l'héroïne de Verchères que les Canadiens ont une histoire et qu'ils en sont fiers.

Marie, soeur de Thérèse, dans un rôle moins en évidence fut cependant rendu avec grâce et aisance par Mlle Irène Langevin.

Durant les entr'actes, l'assistance a eu la bonne fortune d'entendre un monologue des mieux réussis par Mlle Marie Anne Tardif. Le rouet, chanson de Larrieu par le choeur de chant de nos jeunes filles, et Jeanne d'Arc, par Bordèse, rendu avec beaucoup d'âme et une voix des plus sympathique par Mme Jean-Baptiste Dargis.

La vocation de Laure, pièce dramatique en trois actes fit ressortir une fois de plus les talents de nos artistes telles que Mlles Irène Meunier, Germaine Boucher, Yvonne Adam, Yvette St-Arnault, Laura Brousseau, Jeanne Langevin et Gracia Tardif. M. Arthur Laberge nous intéressa et nous fit goûter des moments tout à fait pathétiques dans sa déclamation "L'hécatombe", récit du grand dérangement des Acadiens. Puis, il nous fit rire de bon coeur dans le morceau comique intitulé: "Les papiers".

Avant de passer aux discours, comme pour nous parfumer la bouche, on chanta: "Etre Canadien ne gâte rien."

M. Georges Tardif, élève de Belles-Lettres au collège des Jésuites nous fit un joli discours faisant ressortir une page de notre histoire, nous démontrant nos droits à la langue française par l'acte britannique de l'Amérique du Nord et la belle attitude de Lafontaine dans sa fière et noble réponse au député Dunn qui lui faisait un reproche d'enfreindre les lois du gouvernement d'Union prohibant l'usage de la langue française au parlement. Félicitations au jeune orateur qui sut si bien débuter dans l'art oratoire.

Puis M. Rosaire Frigon, président du Cercle St-Vincent de l'A.C.F.A. en termes très heureux démontra la nécessité et les avantages de l'Association en général pour tous les Canadiens français de l'Alberta et en particulier pour chaque cercle. M. Tercier et Mlle Rose Brousseau furent les heureux gagnants d'un tirage.

Monsieur le curé remercia tout d'abord ses confrères, l'abbé J.-M. Boucher, de Lafond, l'abbé P. St-Arnault, curé de Brosseau, et l'abbé Gould du séminaire d'Edmonton pour être venus rehausser de leur présence cette belle soirée nationale. Il manifesta sa grande joie d'avoir de vrais talents d'artistes dans sa paroisse et les remercia ainsi que les organisatrices de cette soirée pour avoir remporté un si beau succès.

Il était près de minuit quand après avoir chanté notre hymne national on se sépara, se félicitant tous d'avoir passé une soirée des plus utiles et agréables pour tout coeur vraiment canadien.

MARIAGE

Lundi dernier, M. Paul-Emile Ouellette conduisait à l'autel Mlle Dena Berg. La paroisse St-Vincent compte donc un foyer de plus. Nos meilleurs voeux accompagnent les jeunes époux.

BAPTEME

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise, Joseph, Zénon Raymond, fils de M. et Mme Ovide Gervais. Le parrain a été M. Zénon Tremblay, de Bonnyville, et la marraine, Edna Gervais, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Réminiscence de la fête de dimanche dernier

A mon St-Vincent m'en allant promener
La fête était si belle que tous étaient charmés;
Les anciens et les jeunes s'étaient tous rassemblés;
Auprès du tabernacle, ensemble ils ont prié:
O cher Jean-Baptiste, si jamais je t'oublie,
Que ma langue se dessèche et ma main droite aussi.

—Corr.

REMERCIEMENTS

Mlles Julie Chatain, Simone Patenaude et Marguerite Taillefer désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont aidées à l'occasion du concours de la vente des billets de la "St-Jean-Baptiste."

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français de l'Alberta

BONNYVILLE

Le 24 juin, tel qu'annoncé et prévu nous avions l'honneur et le plaisir de recevoir à l'hôtel Binette, notre nouveau secrétaire-général, M. Belhumeur. Le banquet fut magnifique sous tous rapports. Il s'imposera à notre souvenir comme une des plus charmantes réunions que nous ayons eues à Bonnyville. Il fallait y assister pour comprendre toute l'importance qu'il y a d'appartenir à l'A.C.F.A. Ce n'est pas simplement un avantage, c'est une nécessité qu'aucun argument avancé par un Canadien ne peut ébranler. Une vingtaine de nouveaux membres avaient joint l'A.C.F.A. pour l'occasion, et tous ont promis de recruter chacun deux autres membres. Même malgré la crise économique que nous savons aiguë et déprimante, il faut de toute nécessité que notre cercle fasse sa part, large et généreuse, comme il convient à une paroisse comme Bonnyville. Donc, amis lecteurs, si nous sommes Canadiens, voilà l'occasion de le démontrer. Joignez l'A. C. F. A.

L'idée d'un congrès régional a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Tous seraient heureux de voir un tel congrès se tenir à St-Paul durant les vacances, et une autre année peut-être à Bonnyville même. Le congrès annuel tenu à l'été au lieu de janvier serait aussi un grand avantage; c'est le seul temps où l'on peut voyager facilement et cela augmenterait certainement l'assistance.

L'engagement des instituteurs et institutrices pour le district montre peu de changements pour l'année prochaine, ce qui est logique, et de bon augure pour tous. Cela veut dire que d'une manière générale les professeurs se dévouent à leur devoir et que leurs efforts sont appréciés. C'est le moyen le plus sûr de voir la bonne entente,—cette grande puissance—continuer à produire les résultats que l'on apprécie actuellement. Ainsi les religieuses restent en charge au village, Fh. Durocher à l'école rurale, Mlle Marielle Vilandré à l'école Lepage, Mlle Ernestine Boisjoli et Mme MacNamee à Darlingville, Mlle Alice Boisjoli à St-Joseph et Mlle Desureau à Ardmore. Comme on peut le voir nos écoles restent sous la direction de bilingues pour 1932 et 1933.

Mme A. Deblois a démissionné à l'école Boucher. Ses nombreuses occupations la réclament chez elle et elle n'enseignera probablement pas pour quelque temps.

Le vingt-quatre juin, plusieurs de nos gens prenaient part à la fête de St-Paul. Une vingtaine d'autos au moins s'y sont rendus. Personne ne l'a regretté car les courses furent très belles, les sports, en particulier la balle-au-camp, le furent tout autant, et une magnifique soirée y mit le comble. Nos joueurs de balle ont montré que la pratique en vaut la peine. Ils sont revenus avec la palme de la victoire, ayant blanchi le fameux club d'Elk Point par 4 à 0, et gagné par 5 à 1 sur le club de St-Paul qui venait de battre les joueurs du club de Lac Froid. Il va sans dire qu'ils sont fiers de leur victoire d'ailleurs bien méritée, et remercient bien cordialement la Cie "North Star Oil" et son agent, qui a bien voulu montrer son appréciation en donnant 15 gallons de leur fameuse huile au club gagnant du tournoi. Ceci, ajouté au premier prix fait que les gars vont certainement essayer de nous montrer encore une partie intéressante le premier juillet ici même.

Nous avons eu récemment plusieurs bonnes pluies, bien attendues — elles venaient à temps pour la grande partie de la récolte. Quelques champs avaient tout de même souffert de la grande chaleur de mai sans pluie pour notre district. La récolte s'annonce encore belle généralement. Le foin sera très abondant. Les jardins sont moins bons et seront en retard dû à la sécheresse un peu prolongée.

L'hôpital St-Louis de Bonnyville a fait l'acquisition d'un rayon X qui sera installé bientôt. Cela rendra l'équipement complet, moderne et de tout premier ordre.

Un nouveau médecin-chirurgien gradué d'une des meilleures cliniques des Etats-Unis, M. le Dr Desjardins, est attendu au mois d'août pour remplacer notre docteur Sabourin qui, au grand regret général nous quitte. Le Dr Sabourin et sa famille auront toujours la meilleure place dans notre souvenir, et nous serons heureux de les revoir parmi nous à l'occasion et aussi souvent qu'ils voudront revenir à Bonnyville.

Mme Léger, musicienne, viendra demeurer parmi nous en juillet. Elle occupera une des maisons de M. J.-Nap. Vallée, sur l'avenue Beauchamp. Tous sont heureux de voir arriver une musicienne qui pourra consacrer tout son temps à la musique et surtout de savoir que cette personne est si bien douée et si dévouée.

—Corr.

LAFOND

M. Leo Belhumeur est venu visiter notre cercle local. Dimanche soir, après la bénédiction du Saint-Sacrement, la salle paroissiale se remplit de gens avides de faire connaissance avec notre secrétaire général de l'A. C. F. A. Dans un joli petit discours, ils nous exposa le but de l'Association, ce qu'elle a fait dans le passé pour les Canadiens français de la province, et ce qu'elle fera à l'avenir avec la coopération de tous. L'auditoire prouva par ses applaudissements enthousiastes que l'orateur avait touché la note juste.

M. le curé remercia M. le secrétaire général. Puis, ce fut au tour des officiers du cercle, MM. Nap. Bergeron, Lucien Désaulniers, Borromé Lafond, Jos. Journeault, etc. de le remercier et le féliciter, et surtout lui promettre que le cercle de Lafond serait désormais un des plus vivants de la province. Même, on est allé jusqu'à promettre des avant-gardes dans les écoles au mois de septembre.

Les anciens du collège des Jésuites viendront donner une séance dramatique et musicale à Lafond, vendredi, le 8 juillet. On annoncera le programme plus tard.

Mme Edmond Robinson a subi une assez grave opération à l'hôpital de la Miséricorde, à Edmonton. Elle est en bonne voie de rétablissement et sera au milieu des siens dans quelques jours.

—Corr.

SAINT-ALBERT

Dimanche, 26 juin, le cercle Grandin savourait les premières douceurs de la vacance par un pique-nique qui restera longtemps dans les mémoires. Les palais mêmes en garderont la saveur, car on fit honneur aux paniers arrangés si délicatement par la partie féminine du cercle.

Dans l'après-midi il y eut jeux et courses variés. Quelques dames nous firent le plaisir de leur décerner des prix, il fait si bon redevenir enfant et courir sur l'herbe verte. M. Wilfrid Poirier remporta les lauriers, M. Ayotte arriva en second lieu. Nous fûmes heureux de donner des prix de course à Jeanne Harnois et à Jean Hogan. C'est ainsi qu'on s'amuse à Cooking Lake respirant le bon air frais du pays, lançant de gais propos, taquinant celui-ci pour son bon appétit, menaçant un fin jaseur de faire publier ses farces dans le journal.

Tard le soir nous sommes revenus rompus de fatigue, nous nous endormions en rêvant et goûtant encore au pays des songes, aux jouissances de notre douce réunion annuelle.—Comm.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

La Saint-Jean-Baptiste à Morinville a été un succès; l'église était remplie de monde, un magnifique sermon patriotique, beaucoup, beaucoup de visiteurs des paroisses environnantes et d'Edmonton.

Tout a bien été. Cependant il y avait une ombre à la journée. Il est regrettable que le "Club de Baseball" ait trouvé nécessaire de collecter de l'argent à la "barrière" à son profit, un jour de Saint-Jean-Baptiste,—chose qui ne s'était jamais vue dans les annales de la paroisse.

Les Dames de Sainte-Anne de Morinville tiennent à remercier les paroissiens. Tous ont fait leur devoir. Les remerciements s'adressent aussi à nos nombreux et bienveillants visiteurs.

La trésorière des Dames de Sainte-Anne de Morinville.

A Chicago

Une bonne mitrailleuse vaut mieux qu'un bon avocat

Chicago. — La menace des mitrailleuses a amené la Justice du Comté de Cook à abandonner les poursuites contre Danny McGeoghegan, cambrioleur d'une banque.

Le procureur général Walker Butler demanda au juge John Prystalski de supprimer l'accusation de cambriolage de la banque d'Etat, portée contre Danny. Le 6 décembre 1930, $60,000 avaient été enlevés. Récemment, le jury ne put s'entendre sur l'affaire.

"Si vos raisons ne sont pas secrètes, je voudrais que vous me disiez pourquoi vous voulez abandonner les poursuites" questionna le juge.

"Lambert Bere et John Camphause, les administrateurs de la banque qui ont identifié McGeoghegan lors de son premier procès, m'ont demandé d'agir ainsi" dit le procureur. "Depuis le 29 avril, il a fallu que je les fasse garder à vue dans un hôtel. Leurs familles et leur banque ont besoin d'eux".

"Je ne peux croire qu'un procureur vienne ici avouer qu'il est incapable de prendre les mesures nécessaires pour protéger ces hommes" dit le juge, "et je crois que M. Bere est assez grand pour se protéger tout seul".

"Non pas lorsqu'on le menace d'une mitrailleuse, votre honneur", reprit Butler.

Le juge signa finalement l'ordre requis par le procureur, disant que l'Etat pouvait prendre la responsabilité de la chose.

Et le gangster, la lèvre retroussée par un sourire narquois, quitta la salle du tribunal, libre.

En faveur de l'annulation des réparations

Lausanne. — La campagne anglaise en faveur de l'annulation des réparations a été intensifiée jeudi par une conférence de deux heures entre M. Ramsay MacDonald et M. Edouard Herriot.

Il est entendu que le premier ministre d'Angleterre a fait un appel extraordinaire pour l'annulation des dettes de guerre européennes et des réparations.

Montréal rend honneur à quatre héroïques pompiers

Le service funèbre est célébré à la basilique

Montréal. — Dans le cimetière de la Côte des Neiges, reposent depuis mercredi, les dépouilles mortelles du chef Raoul Gauthier, de la brigade des incendies, et de trois de ses subalternes.

"Notre tour viendra peut-être demain" avait dit le chef de la brigade quelques jours auparavant, au cours d'une cérémonie commémorative tenue au même endroit, et le lendemain matin, la mort le frappait dans l'exercice de son devoir, alors qu'il dirigeait la lutte de ses hommes contre les flammes qui faisaient rage dans le bassin de radoub de la Canadian Vickers Limited. Le chef et les pompiers Napoléon Henrichon, Louis DeBrienne et Lucien Hamelin furent tués par une explosion.

La ville et le pays ont rendu un touchant hommage à ces quatre héros. Le gouverneur général du Canada était représenté aux funérailles par le brigadier général E. de B. Panet. Les gouvernements fédéral et provincial, la ville de Montréal et plusieurs autres villes, la brigade des incendies de la métropole et celles de plusieurs autres cités ainsi que plusieurs organisations fraternelles s'unirent pour honorer ces quatre victimes du devoir.

Le service funèbre fut célébré dans la basilique St-Jacques, où son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, prononça l'oraison funèbre des quatre victimes.

Le temple avait été décoré de draperies noires et une couronne énorme était suspendue au-dessus des quatre cercueils. La vaste enceinte était remplie à déborder et une foule considérable demeura sur la place publique jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le cortège qui conduisit les victimes à leur dernière demeure avait plusieurs milles de longueur. Au cimetière, un choeur formé de pompiers chanta les hymnes de circonstance et l'abbé Oscar Valiquette récita les dernières prières.

REMERCIEMENTS

M. Frank Nobert de St-Charles de Mearns, désire remercier la chorale de Morinville et tous ceux qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de la mort de sa femme, Mme Frank Nobert.

"En route pour un Sacre"

Est en vente à la "Survivance", à 50 sous l'exemplaire

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce récit des fêtes du sacre de S. E. Mgr Pierre Fallaize, O.M.I., évêque titulaire de Thmuis.

Empressez-vous de l'acheter et contribuez ainsi à la diffusion du bon livre et du livre canadien français.

Adressez votre commande à la "Survivance": 50 sous l'exemplaire; $4.50 la dz.; $30. le cent.

On demande

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue pour prendre la classe le 1er septembre. Salaire $75 par mois d'enseignement. Résidence meublée et chauffage gratuit, mais pas de pension à proximité. S'adresser en mentionnant expérience à D. A. Plaquin, sec.-trés., Fremont S.D. No 3297, Thérien, Alta.

On demande

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue. Salaire offert $650.00 par année. S'adresser à I. Langlois, sec.-trés., District Scolaire No 4474, Tangent, Alta.

Ecole demandée

MAITRE BILINGUE avec premier certificat et cinq ans d'expérience désire avoir une position. Adressez-vous à Boîte 71, La Survivance.

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS